

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE	2
Des idées plein la fête...des spectacles plein la tête	
CULTURE	4
"En avant la musique" tient la note La chorale Terra Nova souffle ses 15 bougies Espace Beffroi : Namur se vend et s'expose Quand le jazz est là Le soleil brille pour Sun Production Agenda Théâtre de Namur	
AGENDA	8
Expos, salons, enfants, festivités	
PORTRAIT	10
Robert Delieu : homme de parole	
CHRONIQUE D'HIVER	11
"Tintin à Namur" par Jean-Pierre Verheggen	
JEUNESSE	12
Anim'hosto : les mots pour le dire Coup de jeune à la bibliothèque Lillo Canta, la nouvelle tête d'Infor Jeunes	
VIE DES QUARTIERS	14
Du hip hop à la comédie musicale Quartier libre !	
PROJETS DE VILLE	16
Nouveau Commissariat de police en 2006 Centre de congrès et Espace Citoyen Plaine de jeux à Germinal, Nouveau souffle au moulin à Vent	
VIE COMMUNALE	17
Carte d'identité électronique Le Secrétaire communal s'en va Géographie urbaine : la commune en un clic Travaux en cours et à venir	
SOCIAL	22
Logement : la commune à votre service Le rôle des aînés dans notre société	
SÉCURITÉ	24
Boire ou conduire ...	
MOBILITÉ	26
Plan de stationnement - Carsharing	
SPORT	29
Nos sportifs ont du mérite Agenda	
ÉCONOMIE	30
De nouveaux bureaux pour le BEP La Maison des Pharmaciens fête ses 100 ans	
ENVIRONNEMENT	32
Le Palme de l'Énergie Calendrier de ramassage des sapins de Noël Fiche Énergie	
PATRIMOINE	35
Une nouvelle vie pour le site AMP L'esplanade du Guetteur mise en valeur	
CE QUE LES LIEUX DISENT	36

COVER :
Catherine TILMANT



Édito

L'année se termine. Un regard en arrière... Arrive le temps du bilan... Le constat est évident : 2004 a été guidée par une plus grande participation citoyenne à laquelle je suis particulièrement attaché. Être citoyen, c'est un droit, c'est un devoir, c'est parfois un défi. Les deux guerres mondiales nous ont prouvé à quel prix la liberté se mesure. Je rends une fois de plus hommage au civisme et au courage de celles et ceux qui se sont battus, parfois jusqu'à la mort. Bien des années plus tard, ces actions héroïques restent gravées dans nos mémoires.

Si on s'est souvenu en 2004, on a également agi. Au cœur de nos préoccupations, une question : comment mieux répondre aux attentes des Namurois ?

La réflexion fut et reste intense car les dossiers sont nombreux, certains plus polémiques que d'autres. Ainsi, le plan de stationnement. Il ne faut pas se voiler la face, celui-ci suscite des réactions diverses.

Conscient de son impact sur le quotidien des Namurois, je reste à l'écoute des remarques et autres suggestions. Je proposerai prochainement des adaptations afin de rencontrer, autant que possible, à la fois les souhaits des usagers et le nécessaire désengorgement de la corbeille.

Je me réjouis de penser que dans quelques mois, nous pourrions discuter, ensemble, de ce genre de dossiers au sein de la Maison de la Participation. Ce lieu dédié au débat démocratique sera installé à l'intérieur du futur Espace-citoyen qui offrira aux Namurois un accès plus rapide et plus efficace aux services de l'administration communale. Il est actuellement en pleine construction. Il sera localisé dans le patio de l'Hôtel de Ville à deux pas de la fresque des Wallons.

Autre aménagement de taille : notre superbe Bourse du Commerce dont le « relooking » complet est en cours. Derrière sa très belle façade, ce lieu de prestige accueillera des conférences, séminaires et congrès.

Riche de sa culture, de son patrimoine, notre belle Ville poursuit son évolution, son ascension, au-delà même de nos frontières. L'essor de notre tourisme fluvial en est une preuve. Cette année, ce sont des milliers de visiteurs venus de toute l'Europe, mais aussi d'ailleurs, qui ont vogué sur les eaux namuroises.

Plus international encore, le passage du Tour de France sur les routes de la capitale wallonne a permis à notre belle cité de s'exporter par télévision interposée.

Les images ont été diffusées sur toutes les chaînes, dans le monde entier. A chaque nouveau rendez-vous télévisuel, Namur s'est dévoilée sous ses plus beaux atours. Sa Citadelle, ses rues piétonnes, ses ponts fleuris ont séduit.

Sa quiétude, sa qualité de vie ont été soulignées.

Tout cela constitue le fruit d'une volonté politique, mais également citoyenne. Les Namurois aiment leur ville et ils en sont fiers. Au quotidien, ils le montrent. J'en suis heureux car c'est ensemble que nous devons travailler pour le bien-être collectif.

Guidés par cet objectif, nous avons choisi de concentrer notre police locale sur deux sites. Dans les prochains mois, les services basés à l'Arsenal et à la route de Gembloux déménageront pour rejoindre soit l'Hôtel de Police Place du Théâtre, soit le futur commissariat de l'Hastedon dont la première pierre a été posée il y a quelques semaines à peine. Bientôt, chaque citoyen aura ainsi le choix entre deux espaces d'accueil 24 h sur 24, au lieu d'un seul actuellement. Un service maximal pour une prise en charge optimale.

Namur, ville sécurisante, ville accueillante, ville ouverte sur le monde, tels sont mes souhaits pour l'année qui vient.

Toutefois, un désir domine : ma volonté de faire grandir Namur grâce à vous, avec vous, pour vous.

Il me reste à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, de merveilleuses Fêtes de Fin d'Année, ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2005.

Bernard ANSELME

Bourgmestre



DES IDÉES PLEIN LA

A l'heure des frimas d'hiver, pourquoi se calfeutrer chez soi, radiateurs à toute vapeur et télé à tout berzingue, alors qu'il y a tant à faire au grand air, tant à voir à la tombée du soir, tant à s'esbaudir quand la ville, dans l'attente des douze coups de minuit, se met à frémir.



Maison du Tourisme - tél : 081 24 64 49
Service des Fêtes - tél : 081 24 64 35
GAU Namur - tél : 081 26 26 38



FÊTE !

Saint-Nicolas a juste le temps de ranger sa crosse et son paquet de Spéculoos dans la hotte pour regagner le ciel d'Orient que déjà, le bon vieux Père Noël, toujours aussi joufflu, toujours aussi jovial, s'invite dans les vitrines des boutiques, les bras remplis de cadeaux, guirlandes lumineuses et bouquets de houx. Signe que la fin d'année approche avec ses aubes qui s'attardent, ses crépuscules qui se hâtent et ses dindes dodues inconscientes du trépas imminent, qui engoulent leurs ultimes pâtées. C'est la période des grandes chères et des petits présents, des lampes et des fisons, des veillées et des intimités.

A Namur, les Journées «Capitale» marqueront le début des festivités le 10 décembre.

Une marche aux flambeaux sillonnera Namur au départ de la Fresque des Wallons (Jardins du Maître). Le 14 décembre, l'église St Loup accueillera le «Concert Namur Capitale» organisé par le Centre de Chant Choral (20h30).

Le Village de Noël égayera la place d'Armes du 10 au 31 décembre. On pourra déambuler parmi plus de 80 chalets et déguster des cadeaux sympas (savons, bougies, artisanat marocain), manger une bonne tartiflette et boire, qui, un bon glühwein, qui un chocolat chaud.

Les forains s'installeront comme d'habitude au square Léopold et dans la rue de Fer piétonnière avec navettes de bus gratuites jusqu'au 31 décembre. Les commerces, de leur côté, seront ouverts le dimanche 19 décembre, de 13h à 18h.

Pas de patinoire cette année, mais un petit train sur la place de l'Ange et un feu d'artifice tiré de la Citadelle pour saluer l'An Nouveau.

DÉCEMBRE PAR LE MENU

Les Jolies Notes donnent leur traditionnel concert de Noël le 18 décembre (17h30) à l'église Saint-Loup.

La Chorale Terra Nova en clôture de l'Année de la Musique joue le requiem de Rutter le 19 décembre 17h à l'église St Loup.

Le Cirque de Noël installe son chapiteau sur l'esplanade de la Citadelle du 25 décembre au 5 janvier.

La Bibliothèque locale présente l'exposition "Traditions de Noël en Pologne" jusqu'au 8 janvier avec petite collation slave pour les visiteurs du 20 au 24 décembre.

Venelle des Capucins du mardi au vendredi de 10h à 18h30, le samedi de 9h à 13h
tél : 081 24 64 40.

L'Espace Belfroi convie Catherine Tilmant, Laurence Afano, Catherine Pineur et Emile Jadoul pour une exposition d'illustrations dédiée aux enfants et à l'imaginaire de Noël.

Du 9 au 31 décembre, galerie du Belfroi à Namur
tél : 081 26 26 38.

La Confrérie de l'Aumônière organise un marché de Noël dans l'ancienne abbaye de Malonne, les 11 et 12 décembre. Une cinquantaine d'artisans présentent leurs réalisations : peintures sur soie, aquarelles, céramiques, bijoux, art floral, objets en bois, décorations de Noël et produits de bouche. A visiter également, les crèches illuminées dans le village.

Autres marchés de Noël en décembre à Marche-les-Dames (les 11 et 12), Saint-Servais (le 12), Flawinne (le 15), Salzinnes (le 18) Jambes et Belgrade (le 19).

Le Comité d'animation de Gelbressée propose une visite de crèches et un cortège aux flambeaux le 18 décembre. Le lendemain, concert de Noël à l'église par La Sagina de Ciney.

Le Kiwanis organise "Noël dans la Cité" le 12 décembre au profit des personnes défavorisées. Un bus du TEC parcourra l'entité pour récolter les dons, vivres et jouets, qui pourront aussi être déposés devant l'Hôtel de Ville ou à la Maison du TEC à Namur et place de la Wallonie à Jambes. Des chorales pousseront la chansonnette en soirée.

Kiwanis Namur Comté - tél : 081 61 04 13.

La Maison des Cyclistes programme une balade à vélo emmenée par le Père Noël le 18 décembre pour découvrir toute la magie d'un Noël au travers d'illuminations et de contes.
Départ 15h de la Maison des Cyclistes, place de la Station à Namur - tél : 081 81 38 48.

Les enfants de Boninne mettent en scène le Jeu de Noël, spectacle de contes ponctué de mimes, chants et musiques à l'église de Boninne le 19 décembre (18h).



DES SPECTACLES PLEIN LA TÊTE !

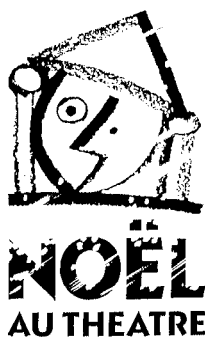
Commençons par les enfants. En cette période de réjouissances, où Saint-Nicolas et Père Noël s'emmêlent les cadeaux, on les dorlote, on les chouchoute et on a envie de passer de bons moments avec eux. Pourquoi pas sous les lambris dorés et les angelots dodus du Théâtre royal ? Trois spectacles leur sont dédiés dans le cadre de "Noël au Théâtre".

Paradis, Paradis par la Compagnie de la Casquette séduira les petiots de 3 à 6 ans. Dans un tout petit chapiteau, bleu comme le ciel, rond et chaud comme un œuf et léger comme une bulle, ils assisteront à la naissance de Fauvette, attendue par son frère Lorient.

Coup de cœur de cette saison, **La Veillée des abysses** est un étrange et joyeux livre d'images, un remède à l'ennui pour ceux qui doutent de la beauté des choses. Créé par James Thierrée, petit fils de Charlie Chaplin et fils spirituel de Georges Méliès, c'est un merveilleux spectacle de cirque pour toute la famille. Enfant de la balle, l'auteur s'est inspiré de "La vie des abeilles" de Maurice Maeterlinck pour composer cette fantaisie espiègle où tourbillonnent acrobates, danseurs, violoniste, contorsionnistes et comédiens de la Compagnie du Hanneton.

Ca ne sert à rien de se cacher dans le noir pour essayer de débusquer le Père Noël, on ne le voit jamais... **Tout le monde sait ça !** C'est que ce prétend cette libre adaptation du Dictionnaire du Père Noël de Grégoire Solotareff. Dans une atmosphère magique, un personnage truculent aux bacchantes et à la barbe bien fournies (toute ressemblance...) nous raconte tout ce que nous avons toujours voulu savoir sur le ramoneur préféré des enfants sages. Le Père Noël fait-il des cauchemars ? Les grenouilles et les crapauds ont-ils un Père Noël ?

Quittons le rayon enfant pour une soirée entre gens du monde dans **Palace, Velours et Décadence**. Vous, qui avez toujours rêvé de luxe, de robes chatoyantes, de tapis rouges, de voiture avec chauffeur, de champagne à toute heure... Vous succomberez au charme délicat de ce spectacle. Dans l'ambiance feutrée et, pour l'occasion, enguirlandée du Théâtre Jardin Passion, outre les clients ordinaires (vous, chers spectateurs !), huit personnages en quête d'inspiration ou du sens de la vie ou de rien du tout, sont installés... Cliente affamée et un brin



La Veillée des abysses © Richard Haughton

Au diable les esprits chagrins, décembre et janvier cachent sous leur redingote des trésors de spectacles qui sont autant de friandises à savourer en famille ou entre amis. Ne boudez pas ces instants de bonheur. Piochez, déballez, partagez généreusement.....

hystérique, écrivain ringard ou maître d'hôtel (trop) zélé, ils évoluent nonchalamment autour d'un bar au luxe désuet. Construit à partir de textes du talentueux Jean-Michel Ribes, ce spectacle gouleyant à souhait vous permettra de passer le cap du Nouvel An dans la joie et l'allégresse avec une soirée très velours suivie d'un repas digne des grandes maisons.

Joyeux Noël..... Un titre bien de saison pour une pièce de boulevard truffée de situations cocasses, de petites misères domestiques et de crises familiales qui se nouent et se dénouent au gré des humeurs parentales. Cette comédie de Bruno Duart mise en scène par Alain Rochette vous est proposée dans le cadre intime de la Ruelle aux Baladins avec, ici aussi, une soirée cabaret pour la Nuit de la Saint Sylvestre.

Paradis, Paradis le 6 janvier (14h/16h) à la Maison de la Culture

La veillée des Abysses du 4 au 8 janvier (16h/19h)
au Théâtre royal - tél : 081 226 026

Tout le monde sait ça ! le 9 janvier (16h)
au Studio du Théâtre royal - tél : 081 226 026

Palace, Velours et Décadence du 28 au 31 décembre au
Théâtre Jardin Passion, 39 rue Marie-Henriette à Namur - tél : 0472 96 53 16

Joyeux Noël du 26 décembre au 23 janvier (16h30 ou 20h30)
à la Ruelle aux Baladins, 31 rue Général Michel à Namur
tél : 0495 22 77 45



Tout
le monde
sait ça !

EN AVANT LA MUSIQUE TIENT LA NOTE

Près de 50 concerts dans une trentaine de lieux différents, des milliers de visiteurs, "En avant la musique" a gagné son pari : amener chaque dimanche les Namurois à découvrir leur patrimoine dans une ambiance musicale. Initiateur de cette manifestation, l'Echevin de la Culture Bernard Ducoffre se réjouit de cette réussite : « Elle a permis de valoriser des musiciens peu connus du grand public, carillonneurs, flûtistes, harpistes, mais aussi des groupes folkloriques ou des associations comme l'IMEP. J'ai été agréablement surpris du succès des concerts apéritifs dans les parcs. Les Namurois sont demandeurs de ce type d'événements où l'on met en évidence des lieux tout en suscitant les rencontres entre spectateurs, voisins, mélomanes, amoureux de la nature ».



Duke Ellington - photo Yannick Bruynoghe

Fort de cette expérience, l'Echevin se dit prêt à remettre le couvert ou plutôt les verres puisqu'après la musique, le thème touristique de l'année 2005 sera la bière. Le programme de "Namur en brassé", c'est le nom de la manifestation, sera cependant plus léger. « Organiser un concert chaque dimanche s'avère assez difficile avec des effectifs et des moyens limités. J'estime qu'il ne faut pas vouloir créer quelque chose à tout prix mais plutôt s'associer à des événements existants. Je pense à Nam in Jazz, Folknam, Namur en Mai ou la Foire que nous allons intégrer dans notre programmation 2005. Au-delà de son côté festoyant, la bière me paraît un thème rassembleur qui permettra de valoriser des métiers, des artisans, mais aussi notre patrimoine à travers des visites guidées, des expositions et des dégustations notamment dans le quartier des Brasseurs et au Musée des traditions ».

Dimanche... avec ou sans mousse ?

9 janvier : "Les brasseries à Namur" dans le quartier de la rue des Brasseurs avec visite du Musée des Traditions

16 janvier : "L'Hôtel de Croix et la Brasserie Henry, deux époques de convivialité"

23 janvier : "La table de nos ancêtres" au Musée des Arts anciens

30 janvier : "Verrerie, céramique et dinanderie" au Musée de Croix

6 février : "Nicolas Bosret et les 40 Malons" avec cabaret des mintes.

13 février : "L'Hôtel de Croix et la Brasserie Henry, deux époques de convivialité"

20 février : "La table de nos ancêtres" au Musée des Arts anciens

27 février : "Verrerie, céramique et dinanderie" au Musée de Croix

6 mars : "Nam in Jazz"

INFOS :

«Namur en brassé» Maison du Tourisme, square Léopold à Namur - tél : 081 22 28 59



le Grand Concert de Louis Joos

QUAND LE JAZZ EST LÀ

Du 19 février au 31 mars, le jazz battra les pavés, trinquera dans les bistrot et chauffera les salles. A coups de cuivres et de percus, Nam in Jazz déboulera à Namur pour une vingtaine de concerts dans des lieux variés : Arsenal, Nom de la Rose, Bon Vin, Champ-Ha à Malonne, Conservatoire de Jambes. A tout berzingue près du zinc, les notes se dégusteront à petites goulées, le 6 mars, avec un concert organisé dans le cadre de "Namur en brassé".

Du Jazz à tous les étages avec la belle exposition organisée à la Maison de la Culture en clôture de l'Année de la Musique. Elle présente jusqu'au 31 décembre les dessins en noir et blanc de Louis Joos ("Le Grand Concert"), les photos de Yannick Bruynoghe ("Notes blanches, musiciens noirs") et de Jos Knaepen ("Jazzmen"). Les musiciens actuels de jazz et de blues y côtoient les vieux briscards: Errol Garner, Duke Ellington, Dizzy Gillespie, Sadi... La Médiathèque suit le mouvement et propose un "Hommage à Chet Baker" signé Philippe Dehuit.

Jazz 8 et Kot & Jazz

tél : 081 73 00 21.

www.naminjazz.be

"Jazz à tous les étages"

accessible tous les jours de 12h à 18h

à la Maison de la Culture de Namur

tél : 081 22 90 14.

→ La

CHORALE

TERRA NOVA

souffle ses 15 bougies

Les 19 et 20 février 2005, la chorale Terra Nova réunira plus de 150 choristes et musiciens. Ils passeront en revue les quinze ans de cette association namuroise qui s'inscrit dans la tradition et l'idéal du mouvement "A Cœur Joie".

C'est en 1989 qu'Etienne Rappe, chef de chœur frais émoulu de la chapelle Reine Elisabeth, crée une toute nouvelle chorale à Namur qu'il baptise d'un nom propre au terroir, Terra Nova. « *Nous étions au départ neuf choristes, se souvient Emmanuelle Rappe, la sœur d'Etienne. Notre répertoire comprenait surtout des chants folks, irlandais, des Negro Spirituals. Avec la création de l'Orchestre Terra Nova, en 1990, nous avons davantage travaillé les œuvres classiques : Vivaldi, Mozart, Fauré. Aujourd'hui, la chorale compte une soixantaine de choristes avec*

ou sans connaissance musicale. Plusieurs de nos membres ont eux-mêmes lancé leur propre chorale : Maranhatta à Assesse, la Kyrielle à Saint-Servais, les chorales paroissiales de Soye et Saint-Marc.

Pour les 15 ans de Terra Nova, tout ce petit monde égrainera souvenirs et tranches de vie musicales déclinés en deux temps : des pièces a capella (chants irlandais, baroques, Renaissance, Negro Spirituals) suivies du "Requiem de Rutter" interprété par le Chœur et l'Orchestre Terra Nova sous la direction d'Etienne Rappe et par la chorale Maranhatta d'Assesse.

Le dimanche 19 décembre, la Chorale Terra Nova proposera ce même "Requiem de Rutter" à l'église Saint-Loup (17h) en clôture d'En avant la musique.

**Chorale Terra Nova,
Emmanuelle Rappe
tél : 0473 54 01 05**



Illu Catherine Rhainotte

Un monde tout en nuance

Après Laurence Afano, Anne-Catherine de Boel, Olivier Tonglet, Catherine Rhainotte, c'est la Namuroise Catherine Tilmant qui a dessiné la couverture de ce 43ème numéro de Namur Magazine. Maquilleuse pour le Théâtre royal et illustratrice, elle donne de la couleur et de la tendresse à la vie. Son univers est peuplé de personnages câlins et d'animaux rigolos.

Dans son album "Firmin le lapin", qui vient tout juste de sortir aux Editions du Rocher Jeunesse, elle met en scène un lapinot zozotant qui préfère se promener dans les champs et parler aux zabeilles plutôt que d'user son petit derrière sur les bancs de l'école.



Illu
Catherine
Tilmant

Espace Belfroi : Namur se vend...

En plein cœur de la ville, l'Espace Belfroi réunit l'ancienne galerie joliment remise à neuf et une petite boutique de vente des produits estampillés Namur. Ce bel espace géré par l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains) se veut un lieu ouvert à tous les Namurois, artistes, artisans, animateurs de la vie associative. Selon Jean-Luc Maquet, administrateur de GAU, l'idée de rénover la galerie était dans l'air depuis quelques mois déjà quand le Bourgmestre Bernard Anselme, président de GAU, a proposé que l'on ajoute un point de vente d'articles qui mettent en avant Namur. L'Espace Belfroi fourmille donc de produits de terroir (moutarde Bister, café Delahaut, pralines de Hucorne), mais aussi de livres, d'articles cadeaux comme des bics, casquettes et boules à neige aux couleurs de la Citadelle ou le jeu Monopoly spécial Namur. Une bonne façon de promouvoir l'image de la Ville et le savoir-faire de ses habitants.

... et s'expose

L'asbl GAU a profité des Fêtes de Wallonie pour étrenner ses nouvelles cimaises avec une exposition sur la Libération de Namur. L'occasion pour les visiteurs de découvrir deux facettes de cet été 1944 : les heures sombres marquées par le bombardement du 18 août (et la destruction de l'imprimerie Dasnoy, à l'emplacement même de la galerie du Belfroi) suivie de l'effervescence à l'arrivée des libérateurs.

Après avoir accueilli "Vivre ensemble" lors du FIFF et "Ailes sans frontières" lors de la Quinzaine de la Nature, l'Espace Belfroi proposera une exposition dédiée aux illustrateurs et illustratrices de livres pour enfants en cette fin d'année («Cat expose»), la rétrospective 2004 des photographes de presse en février prochain et une exposition consacrée aux vieux bateaux de collection en mars.

Espace Belfroi, ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h, le dimanche de 12h à 18h.

Asbl GAU, tél : 081 26 26 38.

LE SOLEIL BRILLE TOUJOURS pour SUN PRODUCTION

Les saisons passent, les comédiens défilent sur les planches et Sun Production reste, avec à sa tête, un Pierre Puffet toujours aussi emballé et en verve. « On est sur la place depuis 15 ans et on prend toujours autant de plaisir à monter des programmations et à rencontrer les artistes et le public ».

À l'origine, Pierre Puffet n'est pourtant pas un homme de théâtre. C'est dans son salon de coiffure que naît sa nouvelle vocation. « Parmi ma clientèle, je comptais pas mal d'artistes et d'amateurs de théâtre. C'était l'époque où Robert Delieu et Bernard Debroux officiaient au Théâtre royal. Avec le départ des Galas Karsenty, on m'a dit qu'il y avait une place à prendre dans le créneau grand public. Je me suis inspiré de ce que faisait l'ADAC à Bruxelles pour monter ma boîte de production et lancer ma première saison à Namur ».

Pierre Puffet le reconnaît, les débuts ont été un peu cahotants, mélange de coups de cœur comme *Les fourberies de Scapin* avec Francis Perrin, et de pièces populaires *bof ! bof !* genre vaudevilles à la Jackie Sardou qui amusent la galerie mais ne brillent pas par leur finesse !

Au fil des ans, Pierre Puffet apprend le métier, les portes des théâtres parisiens s'ouvrent à lui, les contacts se multiplient, les amitiés se nouent et les saisons s'affinent. Après quinze ans d'expérience, l'homme se dit assez content du large panel de spectacles offerts aux Namurois. De Tennessee Williams à Molière en passant par Raymond Devos, Robert Lamoureux, Josiane Balasko, Sacha Guitry ou Serge Lama, la gamme ne manque ni d'audace ni de variété et ne verse pas dans la facilité. « Il ne suffit pas d'arriver avec une tête d'affiche. Le public namurois recherche des pièces

avec un bon sujet, une bonne mise en scène et une bonne distribution ».

Bien sûr, en 15 ans, il y a les petites déceptions, voire les bides comme The Harlem Gospel Choir of New York dans la cathédrale Saint-Aubain, l'acoustique était désastreuse !, ou Jacques Villeret qui s'est offert une extinction de voix dans *La contre-basse* !

Mais surtout, il y a les coups de cœur, les rencontres qu'on n'oublie pas : Anny Duperey et Bernard Giraudeau dans *Le plaisir de rompre* de Jules Renard, Francis Huster dans *Le Cid* de Corneille, Jean Piat dans *Prof* de Jean-Pierre Dopagne, Fanny Ardant et Bernard Giraudeau, encore lui, dans *L'aide mémoire*, mais aussi Michel Leeb, Patrick Timsit dans un one man show hilarant qui s'est prolongé en coulisse.

Pierre Puffet avoue aussi ses sympathies pour Clémentine Célerié et Anne Roumanoff, deux comédiennes « entières et qui ne se prennent pas au sérieux ». On les retrouvera en 2005, la première dans son spectacle *Mon cabaret* les 25 et 26 février, la seconde dans *Follement Roumanoff* les 22 et 23 avril.

Pour cette fin d'année, Pierre Puffet a choisi un genre qu'il apprécie, le gospel américain du groupe The Hearts of Soul (23 décembre) et l'incontournable revue *Sois belge et tais-toi* d'André et Baudouin Remy le 28 et 29 décembre. Tradition et divertissement, un bon cocktail pour terminer l'année en beauté.



L'impro dans la peau

Le Théâtre Jardin Passion présente le Festival d'Improvisation du 25 au 29 janvier. Cinq jours d'affilée, cinq équipes, l'inspiration débordante, s'affronteront dans un joyeux salmigondis de rires, de larmes, de délire, de poésie, de mime.

Théâtre Jardin Passion,

39 rue Marie-Henriette à Namur - tél : 0472 96 53 16
www.theatrejardinpassion.be

Rock & Electro

L'asbl Quasimorock profite de l'hiver pour réchauffer les jeunes esgourdes engourdis par le froid. Le 28 janvier (21h), trois concerts sont programmés à la Maison de la Culture : Elvis Ghetoblaster (surf rock), Attica (influence jazz rock) et Stijn (Electro) en tête d'affiche suivi d'une after party.

Le 25 février, même lieu, la Radio Universitaire Namuroise organise une soirée Rock & Electro pour marquer ses... onze ans et demi, un anniversaire paraît-il très spécial !

Quasimorock – tél : 081 24 64 32.

www.quasimorock.be

RUN – tél : 081 23 10 00. www.run.be



Réservations au **Théâtre de Namur** – tél : 081 226 026

Sun Productions, 7 rue des Brasseurs à Namur - tél : 081 22 36 46

AGENDA

THÉÂTRE

DE NAMUR



du 2 au 22 décembre

Splendeur et mort de Joaquin Murieta

Claude Semal et Ivan Fox, auteurs, acteurs, chanteurs, marionnettistes, marchent dans les pas de Joaquin Murieta, meneur d'hommes illuminé qui partit du Chili pour chercher l'or de Californie et ne trouva là-bas que la misère et la mort. Sur un texte de Neruda, une création sous forme de cabaret théâtre, musical et poétique.

12 décembre

Chake si compte, èt l'dièle n'a rin !

Dans le cadre du Théâtre Wallon Namurois, une comédie hilarante en 3 actes de Françoise Honnay mise en scène par Guy Brosteaux

du 14 au 18 décembre

Le pont de San Luis Rey

Après *La bonne âme de Setchouan*, Irina Brook s'attaque à un classique de la littérature anglophone signé Thornton Wilder. L'effondrement du Pont de San Luis Rey, au Pérou, sert de prétexte à une réflexion sur la notion d'accident, la disparition et le miracle de la vie.

du 20 au 28 décembre

Trois femmes

Pour échapper à leur destin, trois femmes vont s'accommoder du mensonge et de la supercherie. Parfois piquante souvent touchante, une comédie délicate, signée Catherine Anne.

2 janvier

Concerts du Nouvel An

La tradition viennoise dans toute sa splendeur en concert (14h) et Gala de la Ville (17h). Concert de la Philharmonique «Depuis Strauss jusqu'aux modernes» (20H30).

du 11 au 15 janvier

Femmes, gare aux femmes

Qui a vu *Presque Hamlet et Shake* connaît le génie de Dan Jemmet pour chambouler un texte classique avec le plus avisé des respects. Le metteur en scène s'en prend ici aux *Femmes, gare aux femmes* de Thomas Middleton dont il avait déjà monté *The changeling* sous le titre *Dog Face*.

du 18 au 29 janvier

Théâtre sans animaux

Huit petites histoires qui prennent le quotidien à contrepied et bousculent le cours de nos idées. Pour l'auteur Jean-Michel Ribes, ces courtes fables, portraits, gribouillis sont une modeste contribution à l'art du sursaut et un hommage à tous ceux qui luttent contre l'enfermement morose de la mesure.

du 20 janvier au 12 février

La Vague à l'âme

Le comédien René Georges accompagné de la musicienne Monique Guelders renfile le costume élimé et les petites lunettes rondes de comptable de Fernando Pessoa. *Sa Vague à l'âme*, mise en scène par Christian Leblicq à la Maison de la Poésie, trouvera un écho à la galerie Hypothésarts (1 rue Namèche à Namur) avec une exposition autour du poète lisboète

1er février

Musiques de l'extase

Arvo Pärt, Giacinto Scelsi, Jean-Paul Dessy et Philip Glass au programme de l'Ensemble Musiques Nouvelles sous la direction de Jean-Paul Dessy.

du 15 au 17 février

Détournement de mémoires

Pierre Richard monte sur les planches pour nous confier ses souvenirs de cinéma et de théâtre, ses considérations sur la vie, ses anecdotes. Comment rater une marche en trois leçons? Comment se casser la gueule sur une chaise? Comment briser une carafe sans en avoir l'air? Seul ce mythique et lunaire clown français en connaît la réponse. Et c'est ce qu'il prouve dans ce spectacle hilarant et touchant.

du 14 au 26 février

Les Souvenirs de la dame en noir

Premier texte écrit et interprété par la jeune comédienne d'origine sénégalaise Maïmouna Gueye, *Les Souvenirs* évoquent la condition de la femme africaine, l'exil, l'émancipation.

17 février

Thank you Satan

Après Piaf et Dietrich, Michel Hermon prête sa voix à Léo Ferré. Entre les deux artistes, un même amour des mots et la joyeuse insolence de ceux qui crient leurs révoltes et leurs utopies d'un monde meilleur. Les arrangements musicaux de Gérard Barreaux à l'accordéon et Pierre Michel Sivadier au piano restent fidèles aux harmonies originales de Ferré.

du 22 au 26 février



Figure © Mario Del Curto

Figure

La métamorphose de Denis Lavant en Francis Bacon, peintre inclassable qui fut à l'origine de l'aventure Pop Art dans les années 50 en Europe. Toujours sur le fil du rasoir, le comédien prête son corps à une interprétation en forme d'exploration de l'expérience de Bacon face à ses angoisses, à ses ambitions créatrices, à ses réflexions sur l'art. Des documentaires compléteront le spectacle les 25 et 26 février.

AGENDA

EXPOS

Autour de Magritte



Dans tes Yeux de Peter De Greef, 1926

C'est une exposition exceptionnelle qui se déroule jusqu'au 27 février au Musée Félicien Rops. Près de 180 partitions musicales illustrées par les plus grands illustrateurs des années 1910 à 1960 sont présentées. Autour de Magritte, qui a lui même réalisé près d'une centaine de couvertures ou de pages de titre pour des éditeurs de musique, on retrouve des illustrateurs spécialisés comme Valéry et Peter De Greef, ou des artistes aujourd'hui célèbres comme Anto-Cardé, James Ensor, Jacques Ochs, Pierre Paulus, Edgard Tytgat, pour ne citer que ceux qui ont produit dans la période située entre le style Art Nouveau et le Style dit Atome en référence à l'Expo 58. Toutes les œuvres sont extraites du livre "Autour de Magritte. Illustrateurs de partitions musicales en Belgique. 1910-1960" que vient de publier le collectionneur Paul Raspé chez Pandora.

Dans le cadre de cette expo, un concert consacré au harpiste namurois Félix Godefroid (1819-1897) aura lieu au musée dans le courant de février 2005.

Musée Félicien Rops

12, rue Fumal à Namur

tél : 081 22 01 10. Ouvert du mardi

au dimanche de 10h à 18h, fermé les 24, 25

et 31 décembre et le 1er janvier.

www.eiger.be/rops

Contes de la Savane

"Si j'étais... Africain de l'Ouest", c'est à la fois le nom d'un collectif namurois d'associations et d'ONG préoccupées par le Tiers-Monde et le titre de l'exposition interactive que ce collectif organise du 28 janvier au vendredi 4 février dans l'église Saint-Jean, place du Marché aux Légumes à Namur. Dans ce cadre, la Maison du Conte présente ses Contes de la Savane le 29 janvier (20h) dans l'église et André Linard propose une conférence sur le thème "L'Afrique laissée pour compte... par l'Europe", le 2 février (20h) aux Facultés Notre-Dame de la Paix (rue Grafé).

Infos 081 26 14 36

SALONS

A table !

Du 10 au 13 décembre, le Salon du Vin et de la Gastronomie met les petits plats dans les grands et convie gourmets et amateurs de grands crus à voyager au pays des saveurs. Ils pourront foncer sur les hors-d'œuvre, s'égarer au rayon vin, revenir sur la charcutaille, s'attarder sur les desserts.

Salon du Vin et de la Gastronomie à Namur

Expo - tél : 04 222 41 98

L'autre Livre

Alors que l'année 2004 s'apprête à tourner la page, le Salon de L'autre Livre donne la parole aux gratteurs de papier qui n'ont pas leur langue en poche. Du 10 au 12 décembre, il s'attache à faire découvrir des écrivains qui remettent la pensée unique en question, des auteurs et éditeurs peu connus du public en raison de leurs positions idéologiques, politiques ou philosophiques. Il s'inscrit dans le vaste mouvement altermondialiste qui, depuis quelques années, éveille et réunit les quatre coins

de la planète. Parmi les écrivains conviés à cette deuxième édition, Serge Halimi ("Le grand bond en arrière") et Paul Ariès ("Putain de ta marque"). Également au programme, des spectacles de théâtre et de marionnettes, forcément engagés.

Salon de "L'autre Livre" au Théâtre Jardin Passion, 39, rue Marie-Henriette à Namur

www.lautredivre.org

Antiquités et vieux papiers

À l'instar des vieilles marmites dans lesquelles on fait les meilleures soupes, c'est souvent dans les vieux bouquins qu'on lit les histoires les plus savoureuses. Est-ce l'odeur du livre, la texture du papier, le charme désuet de la couverture ou de l'écriture? Pour le savoir, rendez-vous les 18 et 19 décembre au Salon des Livres anciens et modernes et des papiers de collection. Une soixantaine d'exposants, bouquinistes et antiquaires, débatteront livres d'occasions, bandes dessinées, archives, éditions originales, affiches et autres reliques.

On reste dans les vestiges du passé avec Authentic Namur. Du 13 au 16 janvier, 300 antiquaires et brocanteurs ouvriront leurs malles aux trésors aux chineurs et collectionneurs en quête de pièces rares et de curiosités.



Foire du Livre et du Vieux papier de collection (18^{ème} édition) à Namur Expo, de 10h à 19h

tél : 04 222 23 23.

Authentic Namur à Namur Expo,

du 13 au 16 janvier

tél : 02 741 61 70.

ENFANTS

Le cinéma des p'tits loups



Photo Thierry Van Roy

Durant les vacances de Carnaval, du 5 au 13 février, le cinéma Forum organise la 9ème Semaine du Film pour Enfants. Au programme, un florilège de films - fictions, classiques et nouveautés - à 13h45, 15h30 et 17h, des animations et ateliers autour du cinéma. A noter également, chaque deuxième samedi du mois, "Le 10h des Enfants" propose une séance récréative pour les enfants de 3 à 12 ans, seuls ou accompagnés. Les petiots qui fêtent leur anniversaire entrent gratuitement (inscription nécessaire).

Cinéma Forum

41 rue du Belvédère à Salzinnes

tél : 081 73 64 69

www.cineforum.be

FESTIVITÉS

Fête de la Saint-Vincent

La Frairie des Masuis et Cotelis a été créée en 1960 pour ressusciter les traditions ancestrales. Du temps où l'agriculture constituait la principale activité économique de Jambes, les Masuis cultivaient la vigne et le houblon sur les coteaux tandis que les Cotelis consacraient leur énergie aux cultures maraîchères dans les plaines. Voilà pour la petite histoire. Le 22 janvier prochain, la Frairie organisera la 45ème Fête de la Saint-Vincent, patron des Vignerons et des Maraîchers. Au menu, cortège aux flambeaux, messe en wallon et intronisation des nouveaux membres à l'Espace Laloux de Jambes (Parc Astrid).

Frairie des Masuis et Cotelis jambois

tél : 081 21 12 49

www.masuis.be

Allumez les feux !

Dès que bonhomme Hiver pointe le bout de sa carotte, la confrérie du Grand feu de Bouge prépare sa mise à mort (cruel destin !). Durant trois mois, plus de 8000 fagots de branches de sapins vont être récoltés, qui alimenteront l'un des plus grands bûchers de Belgique, dressé sur les hauteurs de Bouge. Le dimanche des brandons, Bonhomme Hiver aura donc le privilège de cuire à feu doux au grand bonheur des spectateurs qui entameront le refrain de circonstance « Au grand feu les chijes au feu » ! Dans la vallée mosane, six autres feux s'embraseront un à un, à Loyers, Erpent, Wépion et la Citadelle. Si vous les apercevez tous les sept, vous serez protégés durant un an des grimaciers et sorcières.



Illu Laurence Afano

Grand Feu de Bouge le 13 février • tél : 081 73 33 33

Grand Feu de Loyers le 5 février • tél : 081 58 94 33

Grand Feu d'Andoy le 19 mars • tél : 081 40 12 78

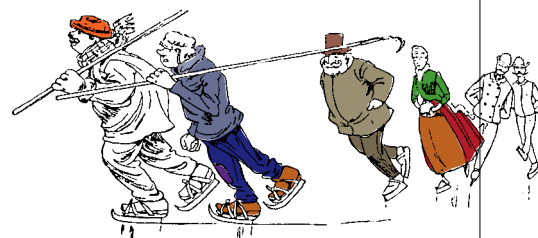
Grand Feu de Malonne le 19 mars • tél : 081 72 44 48

Agenda 2005

Vous cherchez la date du prochain Salon des Antiquaires à Namur ? La fête printanière du vélo ? EstivArts ? Le 21ème Verdur Rock ? La Citadelle prend deux ailes ? Vous voulez savoir ce qu'il se passe d'intéressant le week-end ? Une brocante ? Un jogging ? Une pièce de théâtre ? La Ville vient d'éditer son Agenda 2005 qui reprend des centaines de manifestations et événements culturels, sportifs ou associatifs accessibles au public. Le Festival des Arts forains, qui fête en mai prochain son dixième anniversaire, en sera le fil conducteur. Les affiches d'Aurélien Tirtiaux et photos de Jacques Leurquin ponctueront les pages.



Agenda disponible gratuitement en janvier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la Maison du Tourisme et au Service Information Communication tél : 081 24 65 13



Plaisirs d'hiver

La brochure "Plaisirs d'hiver" éditée par la Fédération du Tourisme de la Province de Namur présente un large assortiment d'activités jusqu'en mars 2005 : marchés de Noël, camavals, grands feux, attractions ouvertes l'hiver, mais aussi balades à pied, à vélo ou à ski, marchés du terroir, adresses gourmandes et hébergements.

Brochure disponible gratuitement en téléphonant au 081 74 90 00.

HOMME DE PAROLE



LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DES BELGES DIT DE LUI QU'IL A COMPLÈTEMENT RENOUVÉ L'ART DE DIRE DES POÈMES EN CRÉANT DE NOMBREUX RÉCITALS QUI CIRCULENT DANS TOUTE LA BELGIQUE.

ROBERT DELIEU PRÉCISE : « J'AI SIMPLEMENT VOULU DÉDRAMATISER LA POÉSIE. LA POÉSIE NE SE DÉCLAME PAS, ELLE SE RACONTE ».

FONDATEUR ET DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA POÉSIE DE 1985 À 2003, DIRECTEUR DU THÉÂTRE ROYAL DE 1987 À 1994, ROBERT DELIEU A MARQUÉ LA VIE CULTURELLE NAMUROISE. EN LUI DÉCERNANT LE PRIX BLONDEAU, LE 15 NOVEMBRE, LA VILLE A VOULU RÉCOMPENSER UN HOMME D'EXCEPTION QUI A MIS SA VOIX ET SA PLUME AU SERVICE DE LA POÉSIE, DU THÉÂTRE MAIS AUSSI DE LA RADIO, DE LA TV, DU CINÉMA. UN POÈTE QUI A TOUJOURS PARTAGÉ SON AMOUR DES MOTS AVEC CE QU'ON APPELLE LE GRAND PUBLIC, DES ENFANTS AUX PERSONNES ÂGÉES, DES GENS PEU HABILES À MANIER LES MOTS AUX SPECTATEURS AVERTIS.

Robert Delieu est né en 1933 à Liège. Au moment de la guerre, son père, chanteur d'opéra, décide de quitter la Cité ardente pour s'installer à Namur puis à Hamois en Condroz, où Robert passe sa petite enfance avec ses deux sœurs avant de revenir à Namur pour faire ses classes au Collège des Jésuites.

Jeune étudiant, Robert se sent tourmenté par l'idée du théâtre. Il entre au Conservatoire de Bruxelles, en sort quelques années plus tard avec une maîtrise. Commence alors le long apprentissage de comédien, de la figuration, qui lui permet de côtoyer et de casser la croûte avec Pierre Brasseur dans le "Diable et le Bon Dieu", aux rôles principaux dans des pièces dont il a oublié le titre.

Homme de théâtre, c'est lui qui donnera un nouveau souffle au Théâtre royal de Namur avant sa rénovation, Robert Delieu se sent aussi une âme de poète. Il lance les Documentaires poétiques au Théâtre du Parc et fonde le Centre Dramatique de Wallonie. Au-delà des planches et de la poésie, Robert Delieu participe à la création d'une école de journalisme, l'IHECS, où il enseignera pendant une quarantaine d'années. Dans la foulée, il trouve le temps d'animer et de produire des émissions en radio et de tourner des dramatiques en TV (« *en direct, les plus grandes trouilles de ma vie* »). On retrouve également sa bonne bouille au cinéma, dans des films belges. C'est ainsi que Jacques Brel fait appel à lui pour jouer le rôle du juge dans Far-West.

Dans les années 80, las de courir d'une ville à l'autre et de se disperser, Robert Delieu parvient avec l'aide de la Ville et de la Communauté française à concrétiser un vieux rêve : fonder une Maison de la Poésie à Namur, dans un ancien hôtel de maître situé au n°28 de la rue Fumal. De 1985 à 2003, il sera le gardien de cette maison de vers, son animateur passionné, démontrant s'il le fallait que la poésie n'est pas qu'une douce rêverie, mais un art efficace.

Quel est votre plus vieux souvenir ? Mon enfance dans le Condroz. J'avais 7 ans en 1940 et je me souviens des bombardements, de la peur et d'une petite prière que je faisais avant d'aller dormir : « Petit Jésus, faites qu'il ne passe pas d'avions ! »

Votre meilleur souvenir ? Les repas de famille... Et bien sûr, la rencontre avec ma femme, Françoise. Un copain m'avait demandé d'aller à sa place à la surprise party que Françoise organisait pour ses 21 ans. J'y suis allé... et nous nous sommes mariés en 1955 !

Si vous étiez un lieu ? Une petite église romane... dans le Beaujolais !

Si vous étiez un livre ? Le comte de Monte Cristo ou Cyrano

Si vous étiez un poème connu ? Un poème d'Apollinaire

Si vous étiez une grande invention ? Une machine pour devenir invisible ou pour voler

Si vous étiez une période de l'histoire ? Le Moyen Age avec ses châteaux, ses troubadours

Si vous étiez un perroquet, que répéteriez-vous sans cesse ? Tu comprends ce que je veux dire ?

Qu'est-ce qui rime avec poésie ? La vie

Qu'aimeriez-vous voir inscrit sur votre tombe (épitaphe) ?

A l'image de Cocteau : « Je débute »

Si vous deviez créer le monde en sept jours, par quoi commenceriez-vous ? La Femme

Et vous termineriez par ? L'Homme

Que voudriez-vous qu'on retienne de vous ? J'ai réalisé beaucoup de choses, non pas pour mon édification personnelle, mais dans le but d'élever les gens, de leur apporter quelque chose. J'ai toujours souhaité m'adresser à toutes les classes, tous les publics. Qu'ils soient jeunes, vieux, gens du peuple, universitaires

Pour vous moquer de vous même, que diriez-vous ?

Ne te prends pas au sérieux !

Si vous deviez qualifier les Namurois ?

Des gens sceptiques, qui demandent réflexion, des rwêtans !

Un souhait pour 2005 ?

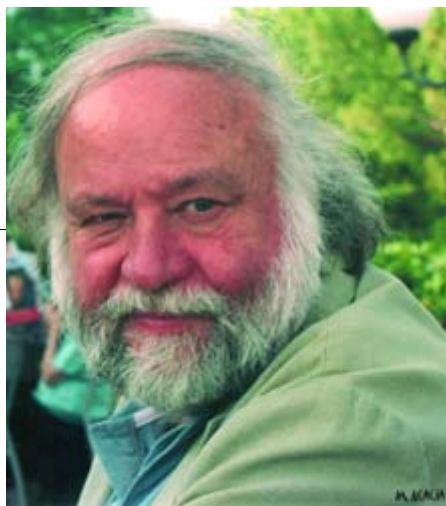
J'aimerais que les voisins apprennent à se dire bonjour, que les Namurois n'attendent pas le lundi des Wallonie pour se parler !

TINTIN À NAMUR



C' est connu. De sa naissance à la disparition de son paternel, Tintin n'a cessé de courir le monde et l'univers. Il a marché sur la lune, s'est rendu chez les Soviétiques, au Congo, en Chine, en Amérique, en Écosse, qu'est-ce que je sais encore ? Mais jamais à Namur. Tintin a toujours boudé Namur ! Ce n'est

pour autant pas que son géniteur n'ait pas pensé à l'y envoyer ! N'est-il pas, en effet, question, dans ses albums, d'un certain Wépiong (on se rapproche ! on y est presque ! quand bien même le situe-t-il au Tibet) et n'entend-on pas, à l'occasion, deux paysans syldaves s'exprimer clairement en wallon – de Liège, certes ! mais en wallon, fût-il "relooké" (ou passé à la loque à relooker si vous préférez !) ? Rien de plus, toutefois ! Tintin n'aimait-il pas Namur ? Tintin et ses satellites ! Le Capitaine Haddock avait-il peur d'y croiser le verre avec tel ou tel soiffard en ribote aux Wallonies ? Les Dupont et Dupond craignaient-ils de se voir appeler les Grognot et Grognot ? Tintin en personne n'aurait-il pas supporté qu'on puisse le prendre pour le fils naturel de Tine Briac (une bien brave femme au demeurant qui nous a quittés l'an dernier) ? Hé oui ! Tintin, Titine, à y regarder de près, y a anguille sous roche, n'est-ce pas ? Ce n'était pas, non plus, les scénarios d'aventures qui auraient manqué ! La ville est riche de ce côté ! On pouvait très bien y voler, au Musée Rops, le cochon que tient en laisse notre Madame Pornokratès en liquettes – un peu comme le fétiche arumbaya dans L'oreille cassée, quoi ! – ou découvrir, au confluent de la Sambre et de la Meuse, une épave échouée dont les flancs seraient, par bonheur, gonflés de bouteilles de pèket garanti DOC Acusilas ! Hergé, si attentif au réalisme de son époque, aurait pu habiller ses deux Grognot à Saint-Michel ou chez Fontaine-Malaise et sa Castafiore, chez Jomouton-Joly, rayon XXL ! Tout était possible ! Tintin à Namur pouvait demeurer ce qu'il est : un reporter futé et un petit rapporteur efficace ! Sur ce dernier plan, en ces périodes de fêtes, Tintin pouvait très bien prendre en filature le Père Noël et au besoin le dénoncer au BEP ou à la Police de l'Environnement ! Et pareil pour Saint Nicolas ! Car que font-ils l'un et l'autre avec les sacs vides quand ils ont distribué tous leurs cadeaux ? Hein ? Où les jettent-ils ? On se le demande ! On sait tous que le Père Noël est une ordure, mais tout de même ! Faut pas pousser Tintin à bout de nerfs ! Déjà qu'il râle et chiale d'avoir oublié de poser son épi et ses culottes golf à Namur ! Tintin qui continuerait à détester Namur, ce serait l'bouquet, hein m'bia !



Jean-Pierre Verheggen

Bio 100 % nature.

Ex-garçon de joie ; ex-amant de la Belge de Cadix ; candidat malheureux au récent concours international d'Optimiss Monde mais acteur surdoué (titulaire, entre autres, du rôle du Lapin Fou dans Clitoris au Pays des Merveilles) ; depuis près de quarante ans, Verheggen écrit en cachette des poèmes spéciaux.

Jean-Pierre Verheggen



Animhosto

les mots pour le dire

Il est 8h du matin. Bernadette Mottoulle arpente, un livre à la main, le couloir du service pédiatrie du Centre Hospitalier Régional. Assis dans sa petite chaise, Esteban, un blondinet d'un an et demi, patiente avec son papa en attendant les résultats de ses analyses. Bernadette sort son livre de photos de bébé et le feuillette. L'effet de surprise passé, le bambin tourne les pages avec elle, sourit quand bébé sourit, s'esclaffe quand bébé affiche sa bouille toute chocolatée. Quand le livre est fini, il en redemande. Pourtant, nous dit son papa, à la maison, les bouquins, c'est pas son truc.

Bernadette se rend ensuite dans la chambre commune, un livre dans une main, une boîte rouge dans l'autre. Nathalie, 3 ans, attend l'heure de son opération sur les jambes de sa maman. Malgré la concurrence de Franklin à la TV et les va-et-vient des infirmières, la fillette écoute les aventures de la crêpe qui roule pour ne pas se faire manger. Un peu intimidée, elle esquisse un sourire et pique une petite figurine dans la boîte magique de la conteuse.

Ensuite, Bernadette fait un saut chez Myriam avec, cette fois, le livre Bébés Chouettes. Captivant ! C'est l'avis de la maman. Après, c'est au tour d'Alexandre. D'abord un regard dubitatif, c'est quoi cette bonne femme qui veut me raconter l'histoire du loup pendu par une patte ? Très vite pourtant, l'ado joue le jeu, tend l'oreille, fixe sous ses

petites lunettes le regard de Bernadette, important le regard d'une conteuse ! Et dix minutes passent durant lesquelles le loup se fait manger tout cru - c'est parfois cruel un conte ! - et Alexandre oublie ses petites angoisses et sa chambre d'hôpital.

Cela fait cinq ans que les Lions Clubs de Namur organisent ces animations à l'hôpital avec la complicité des conteuses de la Maison du Conte, mais aussi d'un clown et d'une musicienne. Ils se relayent dans les services pédiatriques du CHR, de la clinique Ste Elisabeth et des cliniques universitaires de Mont-Godinne.

Le temps d'une histoire ou d'une animation, ils aident les enfants à oublier maladie et bobos, et dans la foulée, ils apportent un peu de détente aux parents, eux aussi stressés par cette expérience à l'hôpital.



Coup de **jeune** à la bibliothèque

Dans le cadre du réseau local de lecture publique, Ville et Province ont signé une convention, début 2004, qui définit les missions de leurs bibliothèques respectives. Tandis que la Province reprenait le rôle de "bibliothèque principale" pour l'arrondissement de Namur, la Ville ajoutait à la bibliothèque locale une "section jeunesse" et débloquent un budget de 150.000 euros pour, notamment, acquérir de nouveaux livres.

En janvier 2005, s'ouvrira donc au rez-de-chaussée de la bibliothèque locale (venelle des Capucins) un nouvel espace de lecture équipé d'un mobilier adapté aux tout-petits. Il accueillera bandes dessinées, romans, revues, documentaires, livres pour enfants, soit plus de 2000 ouvrages destinés à un public jeune... dès la naissance !

Une fois ce coin lecture en activité, la bibliothèque prendra contact avec les écoles, les gardiennes et autres associations en relation avec les enfants pour leur proposer des animations autour du livre. Rappelons aux jeunes lecteurs que l'inscription et le prêt de livres sont gratuits... Raison de plus pour aller puiser dans les nouveaux rayonnages matière à rêver et à enrichir l'esprit.

Bibliothèque locale
6, venelle des Capucins à Namur
tél : 081 24 64 40.

Animhosto
tél : 081 56 97 40
ou 0477 25 57 26.

Maison du Conte
tél : 081 22 92 10.



Lillo Canta

Lillo Canta est, depuis le 1er avril 2004, le nouveau directeur d'Infor Jeunes. Doté d'une solide expérience à la fois dans la culture, le social et la jeunesse, ce Namurois de 45 ans, père de 3 enfants, présente un itinéraire hors du commun. Rencontre.

la nouvelle tête d'Infor Jeunes



Quel a été votre parcours avant d'arriver à Infor Jeunes ?

J'ai une double formation : je suis éducateur social et licencié en archéologie médiévale et histoire de l'art à l'ULB. D'où un parcours professionnel assez éclectique : des campagnes de fouilles au Moyen Orient, une mission au service éducatif du Musée des Beaux-Arts à Bruxelles, un poste de responsable éditorial à la Renaissance du Livre. J'ai aussi écrit pas mal d'ouvrages d'art destinés aux jeunes, des livres sur Magritte, Rubens et la Renaissance. Certains ont été traduits en chinois et en coréen! Pendant 5 ans, j'ai été directeur pédagogique à la Cité de l'Enfance de Charleroi et depuis 2001, je suis président du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse pour la province de Namur.

Après avoir pas mal bourlingué, qu'est-ce qui vous a motivé à prendre la barre d'Infor Jeunes ?

L'envie de revenir sur Namur tout en continuant à travailler dans le domaine de la jeunesse. Je me suis lancé comme défis d'ouvrir davantage Infor Jeunes sur la ville et d'aller à la rencontre des jeunes.

Comment ?

En favorisant les partenariats avec les acteurs namurois, je pense notamment au festival Art'N Mix pour lequel Infor Jeunes peut constituer une formidable caisse de résonance. Nous servons également de relais pour la Coordination Sida Assuétudes et le Forem.

J'estime qu'il y a un travail important à réaliser pour informer les jeunes sur leurs droits, leurs devoirs, les aider dans la recherche active d'un emploi. En janvier, nous organisons avec la Ligue pour l'Enseignement un Forum aux professions pour permettre à ceux qui terminent leurs études secondaires ou supérieures d'entrer en contact avec des pros qui leur parleront de leur métier et de leurs réalités quotidiennes. Plus de mille jeunes participeront à ce Forum.

Vous avez des projets avec des écoles ou des associations ?

Bien sûr, ce sont d'ailleurs des étudiants de l'école Albert Jacquard qui ont conçu, via un concours, l'affiche du Forum aux Professions. Dans le cadre de la Fureur de Lire, nous avons organisé un atelier d'écriture rap avec une dizaine d'ados des maisons des jeunes namuroises en vue de sortir un CD fin décembre.

Infor Jeunes est située au cœur de Namur, à quelques pas de la place d'Armes. Ça favorise les contacts avec les jeunes ?

Tout à fait et cela nous a donné l'envie cet été d'aller vers eux pour les informer, les sensibiliser aux problèmes de l'alcoolisme, de la drogue ou du sida, sans pour ça jouer les trouble-fête ou les moralisateurs.



On en a profité pour présenter nos missions via notre petite brochure "Soif d'infos ?". On compte renouveler l'expérience quand le temps sera au beau fixe car elle nous permet de toucher en direct des centaines d'ados dont certains reprendront contact ensuite avec nous. Infor Jeunes a répondu à 12.000 demandes en 2003 et à plus de 7000 de janvier à juin 2004. Notre travail sur le terrain commence à porter ses fruits !

→ **Forum aux Professions** : le mardi 18 janvier 2005 de 13h30 à 17h30 sur le site des écoles Henri Maus et Albert Jacquard, 20 bd Comte Smet de Nayer à Namur

→ **Infor Jeunes** : 4 rue du Beffroi à Namur
tél : 081 22 38 12. Ouvert le lundi de 12h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 17h.
www.inforjeunes.be

Le Job d'animateur : une valeur sûre !

Depuis 2003, la Régie Loisirs (Service Jeunesse) organise une formation de coordinateurs de centres de vacances pour laquelle elle a reçu l'habilitation. Son souhait est de former ses propres animateurs et par là même, de permettre aux jeunes qui ont fréquenté les plaines et les stages de devenir les animateurs de demain. Au programme de ces formations accessibles dès 16 ans : travail en équipe, découverte de l'enfant et des modèles éducatifs, création et animation de jeux de compétition et de coopération, développement de la créativité et l'autonomie, etc.

Formation du 5 au 12 février au centre Marcel Hider à Wépion en internat. Régie Loisirs, Hôtel de Ville (île Eden) - tél 081 24 60 17.

Du hip hop à la comédie musicale



"Change ta vie !", c'est le mot d'ordre lancé par onze adolescentes de la Maison des Jeunes et de la Culture de Champion. Adeptes des cours de hip hop, elles ont eu envie, un jour, de toucher à d'autres disciplines comme le chant, la danse ou le théâtre. Résultat, un projet de comédie musicale est né, qui a été sélectionné et soutenu en septembre 2003 par la Communauté française dans le cadre de son opération "Quartier libre" (qui n'a rien avoir avec la chronique ci-contre).

Emmenées par leur prof de hip hop Yannick Alavoine, Julie, Manon et toute la bande de copines ont écrit une histoire faite d'univers disparates et de destins qui se croisent par lettre interposée sur fond de chansons françaises et de rock. Entre la névrosée, le macho, la bonne sœur et la punkette, des liens vont se tisser, des caractères se révéler.

Comme le raconte Sophie Vandendorre, coordinatrice à la Maison des Jeunes, ce spectacle a incité les comédiennes à créer un personnage de toutes pièces en s'inspirant, un peu, beaucoup, de leur propre personnalité. Perfectionnistes dans leur démarche artistique, elles ont travaillé le chant avec Nancy Verleyen et le jeu de scène avec Norman Taylor. Puis surtout, elles ont reçu un fameux coup de main des copains de la Maison des Jeunes : les reportages photo et vidéo, les décors, les costumes, c'est eux !

Leur création collective intitulée "Change ta vie" sera présentée à la Maison de la Culture de Namur, le 15 janvier (20h).

Maison des Jeunes et de la Culture de Champion
14 rue Alexandre Colin
tél : 081 20 02 98
www.mjchampion.be

Bosse des maths

Les maths, il y a ceux qui détestent (beaucoup), d'autres (peu) qui en raffolent et prennent un malin plaisir à triturer les chiffres, jongler avec les sinus et cosinus, phosphorer autour de problèmes a priori insolubles de trains qui ne partent jamais en même temps et n'arrivent jamais à l'heure. A l'école communale de Naninne, Clément Baudine, 11 ans, fait partie de ces mordus du calcul. Pendant des mois, il s'est entraîné avec son institutrice pour participer au Championnat international des Jeux mathématiques et logiques. Résultat, une 1ère place à la finale belge de Mouscron en mai dernier et une très belle 12ème place (1er Belge) dans l'ultime étape internationale à Paris fin août 2004.

Une expérience qui compte pour cet élève qui résout ses exercices à la vitesse du TGV!

QUARTIER LIBRE



« Dur le décrochage dans le monde dans lequel on vit. Qu'on lâche une seule prise et la chute est là, le vrai vertige. A moins de s'assurer avant qu'il ne soit trop tard. On ne parle pas de contrat en triple exemplaire pour stylo-bille et costume-cravate, mais de trouver des gens prêts à aider et qui t'encouragent pour essayer d'éviter les drames en solitaire. On parle comme des alpinistes parce que la vie, c'est parfois comme un mur. Dommage que l'escalade ne soit pas au programme des sports que les Régies de Quartier (Namur, Jambes et Saint-Servais) et Inersport proposent de pratiquer. Mais bon, le basket, le volley, le jogging ou le vtt, si on te donne les moyens, pourquoi pas ? Y faut juste avoir la malchance d'être demandeur(se) d'emploi à Namur, tu t'inscris dans une préformation Forem donnée par les Régies de Quartier et tu peux te nettoyer le corps en même temps que l'esprit sur les terrains de sport en compagnie des animateurs d'Inersport. Pas question de la jouer compétition, mais de retrouver l'esprit d'équipes qui ne refusent jamais du monde, à aucun moment. C'est beaucoup mieux que d'attendre le boulot sur son cul. »

Infos - Anne Botton (Régie de Quartier) 081 30 31 88

NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE EN 2006



Le Chef de Corps Guy Jammaux, le Bourgmestre Bernard Anselme et le Ministre wallon Philippe Courard dévoilent la première pierre

La 1ère pierre du Nouveau Commissariat de Police a été officiellement posée par le Bourgmestre Bernard Anselme, le 19 novembre. C'est à Saint-Servais, sur le plateau d'Hastedon, que s'érige cette nouvelle infrastructure qui reprend une partie des bâtiments de l'ancien athénée de Saint-Servais. Le montant global des travaux (rachat des bâtiments et rénovation) se monte à 9,261 millions d'euros supportés par la Ville avec l'aide de l'Etat et de la Région. En 2006, 175 personnes travailleront sur le site d'Hastedon : la Division Circulation (51 personnes), le service Logistique (7 personnes), le Groupe d'interventions spéciales (21 personnes) et les services techniques (une quinzaine de personnes). La Division Proximité et le service Traitement Policier Autonome seront également installés dans le futur commissariat qui abritera en outre des cellules dites "gardes à vue" répondant aux nouvelles normes européennes. Salles de réunions, salles de sport et

espaces extérieurs d'entraînement ou de formation sont également prévus.

La construction du Commissariat d'Hastedon conduira à l'abandon des locaux de l'Arsenal et de la route de Gembloux, à Saint-Servais. Par contre, l'Hôtel de Police situé sur la place du Théâtre, à Namur, sera lui toujours opérationnel. Il comptera environ 215 personnes dont la Police Secours, le service Enquête et Recherche ainsi que l'équipe de la Direction. A noter qu'une partie du charroi de la police déménagera à l'Hastedon, désengorgeant ainsi la place du Théâtre et ses abords.

En tant que Bourgmestre et Chef de la police, Bernard Anselme se réjouit de voir se concrétiser cet ambitieux projet, qui permettra aux agents de travailler dans de bonnes conditions et aux citoyens de disposer de deux lieux d'accueil 24 heures sur 24. « *J'en suis certain, la réorganisation sur deux sites des services de notre police, au lieu de trois actuellement, nous permettra d'agir mieux, plus rapidement et plus efficacement* ».

Le Bourgmestre insiste : tout sera mis en œuvre pour garantir une coordination parfaite entre les deux sites : réseau informatique, téléphonie, station fixe de radiocommunication... « *Un plus qui s'inscrit dans la démarche "qualité" qui est celle de notre police depuis bien des années déjà* ».

PLAINE DE JEUX À GERMINAL

Une nouvelle aire de jeux à destination des petits a été inaugurée à la cité Germinal, le 27 octobre. Elle complète l'espace multisports aménagé il y a cinq ans à Saint-Servais. Dans la foulée, des locaux où s'organisent ateliers créatifs, d'alphabétisation et de cuisine mais aussi plaines de jeux, viennent d'être repeints et équipés d'un nouveau mobilier. Ces coins de détente et de loisir répondent à la volonté du Collège de participer au développement social des quartiers en renforçant les relations de voisinage et de communication entre les habitants. C'est ainsi que cette année, la Ville a mis en service un espace multisports dans le quartier du Petit-Ry à Jambes et un coin jeux à Basse-Enhaive. Un nouvel espace multisports s'ouvrira prochainement au plateau d'Hastedon.

NOUVEAU SOUFFLE AU MOULIN À VENT

La Ville poursuit la modernisation de ses infrastructures scolaires avec l'inauguration, le 22 décembre prochain, d'un tout nouveau bâtiment à l'école communale du Moulin à Vent, à Bouge. Le rez-de-chaussée abrite un grand réfectoire, une cuisine, des sanitaires, une salle des profs et des bureaux. Au premier étage, cinq classes ont été aménagées, ainsi qu'une salle informatique et une bibliothèque / centre de documentation. Un préau relie la nouvelle annexe à l'école maternelle.

CENTRE DE CONGRÈS ET ESPACE CITOYEN

Deux autres projets d'envergure sont sur les rails à Namur. Sur la place d'Armes, la rénovation de la Bourse de Commerce en centre de congrès et de séminaires a débuté en octobre. Un auditorium de 300 places sera aménagé, complété d'un mini-amphithéâtre, d'un foyer et de salles polyvalentes.

Les travaux devraient durer deux ans.

Dans le patio de l'Hôtel de Ville, c'est le 16 décembre que sera posée la 1ère pierre de l'Espace Citoyen et de la Maison de la Participation. Il s'agit d'un bâtiment construit sur deux niveaux qui réunira un accueil central avec salle d'attente, bornes interactives, cyberspace et l'ensemble des services directs à la population. Durant les travaux, qui ont démarré en novembre, l'accès à l'Hôtel de Ville se fait uniquement par l'entrée principale (rue de Fer, côté SMAP), ce qui préfigure la mise en place de ce guichet unique.

Un projet à suivre...



VIE COMMUNALE

La carte d'identité électronique bientôt dans la poche !

La carte d'identité électronique sera bientôt délivrée à l'Hôtel de Ville de Namur. Fin 2009, tous les Belges ainsi que les non Belges possédant un permis de séjour de cinq ans devront disposer de cette nouvelle carte.

A quoi ressemble la carte d'identité électronique ?

Elle a le format d'une carte bancaire et est munie d'une puce électronique. Comme la carte d'identité actuelle, la nouvelle carte comporte des informations visibles à l'oeil nu : photo, nom et prénoms, sexe, nationalité, lieu et date de naissance, période de validité (5 ans) et numéro national. L'état civil par contre n'apparaît plus. Certaines informations sont lisibles de manière électronique. Exemples, les clés d'identité et de signature ou la résidence principale du titulaire. En cas de déménagement, la carte ne devra donc plus être remplacée.

A qui et dans quels cas est-elle délivrée ?

- aux citoyens dont l'ancienne carte vient à échéance
- aux jeunes âgés de 12 ans
- lorsque la photographie du titulaire n'est plus ressemblante
- lorsque la carte est détériorée
- lorsque le titulaire change de nom ou de prénom
- après la perte ou le vol de la carte d'identité
- en cas de demande volontaire, etc.

Quels sont ses applications et avantages ?

Moyen d'identification fiable et hautement sécurisé, la carte d'identité électronique permettra :

- d'accéder aux dossiers de l'administration qui vous concernent (ex. votre dossier population)
- de demander des documents qui nécessitent un déplacement et parfois de longues attentes (économie de temps et d'efforts)

- d'échanger des informations en ligne avec l'administration ou avec des entreprises privées par le biais d'un trafic électronique sécurisé (ex. introduire des demandes en complétant des formulaires électroniques)
- d'apposer sur des documents une signature qui aura la même valeur juridique qu'une signature ordinaire (ex. transactions commerciales sur internet)
- de participer à toutes les applications mises à disposition dans le futur, tant par l'Etat que par le privé.

La carte d'identité électronique constituera un document de voyage valable en Belgique comme à l'étranger, notamment dans les 25 états membres de l'Union européenne.

Modalités pratiques

Vous recevez une convocation fournie par le Service fédéral intérieur vous invitant à vous présenter à l'administration communale pour compléter le document de base destiné à la fabrication de la carte. Les mentions légales et réglementaires sont vérifiées, vous signez le document de base. Les documents sont envoyés à la firme chargée de la fabrication des cartes qui renvoie à la commune la carte d'identité personnalisée, le tout via Sécuritas. A une date convenue lors de la première visite (délai maximal : 3 semaines), vous vous présentez pour initialiser et retirer la carte. Entre-temps, vous aurez reçu par courrier sécurisé à votre domicile deux codes. Le code PUK (Personal Unblocked Key) sert à activer la carte électronique. Le code PIN (Private Identification Number) permet d'utiliser les certificats d'identité et de signature. C'est un code secret que seul connaît le titulaire.

Tous les organismes n'étant pas équipés de lecteur de cartes à puce, la commune imprimera un document A4 reprenant l'ensemble des informations figurant sur la carte, y compris l'adresse.

Coût de la carte : 12,75 €, soit 10 € pour les frais de fabrication et 2,75 € de taxe communale (taxe inchangée).



Si vous avez oublié vos codes ? Signalez-le à l'administration communale qui demandera un nouveau code au registre national pour débloquent votre carte.

Si votre carte est perdue ou volée ? Pendant les heures de bureau, vous pouvez vous adresser à l'administration ou au bureau de police le plus proche. En dehors des heures de bureau, un help desk sera accessible 24h sur 24. Vous pourrez à tout moment demander de suspendre votre carte afin que personne d'autre ne puisse l'utiliser. Vous pourrez ensuite obtenir une nouvelle carte avec un nouveau code PIN.

Nous reviendrons dans le prochain magazine sur la carte d'identité électronique.

Pour plus d'infos, consultez le site

www.registrenational.fgov.be

Service Population

Hôtel de Ville (rez-de-chaussée)

tél : 081 24 62 27

Calendrier du Conseil communal

Le dernier Conseil communal de l'année se déroulera le 15 décembre 2004.

En 2005, les séances du Conseil communal auront lieu les mercredis 19 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 7 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 21 décembre. Les séances se tiennent au 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, 44 rue de Fer (entrée côté SMAP) à partir de 18h. Elles sont publiques sauf la partie à huis-clos.

VIE COMMUNALE

Le Secrétaire communal s'en va

A 65 ans, après plus de 25 ans de bons et loyaux services au sein de l'administration, Georges Latour prend sa retraite. Fervent défenseur du service public, il se réjouit d'avoir rempli cette mission – ô combien importante et délicate ! – de Secrétaire communal mais il garde un œil critique sur les rouages de l'administration. La langue de bois, Georges Latour ne l'a jamais pratiquée.



Et ce n'est pas aujourd'hui, à quelques jours de sa pension, qu'il va s'embarasser de formules alambiquées et de propos lénifiants.

Il est connu pour son humour parfois caustique, comme il a la plume facile. Elle peut se révéler acerbe, ses chroniques du Municipaliste impertinent dans les colonnes de la revue de l'Union des Villes en ont témoigné.

Ses points forts, les gens qui l'ont côtoyé les citent tout de go : honnêteté, intégrité et dévouement.

Dans le discours que vous aviez prononcé en juillet 1985 lors de votre nomination au poste de Secrétaire communal, vous insistiez sur la nécessité de moderniser l'administration, notamment par l'introduction de l'informatique.

Vingt ans plus tard, où en est-on ?

Georges Latour : Beaucoup de choses ont changé mais on est loin du compte ! Quand je suis arrivé, c'était l'ère de la machine à écrire et du papier carbone : l'IBM à boule était un grand luxe. Le personnel ouvrier des Bâtiments était logé dans l'immeuble presque insalubre des Célestines, l'Hôtel de Ville se limitait au 42 rue de Fer et les services Population et Etat Civil travaillaient dans une sorte de hangar stalag - je ne vous dis pas les conditions d'accueil ! Tout ça a fortement changé et j'espère que l'espace citoyen, qui va se construire dans le patio de l'hôtel de ville, marquera un pas supplémentaire dans l'amélioration de l'accueil.

Quelles sont aujourd'hui les priorités ?

G. L. Poursuivre la modernisation et professionnaliser les métiers de l'administration. Comme dans un équipe de foot, les agents doivent acquérir des automatismes. Il faut encore progresser aussi du côté de la transversalité et de la communication interne

Comment avez-vous vécu la Fusion des Communes, en 1977 ?

G. L. J'ai eu l'avantage de la vivre en chambre, puis sur le terrain. J'étais à l'époque à l'Union des Villes et j'ai parcouru la Wallonie pour prêcher la bonne parole (!) et

chercher à convaincre des auditoires hostiles à la réforme. Ce ne fut pas simple.

Puis je suis arrivé à Namur en avril 1978. Le gros de la fusion était digéré, même s'il restait bien des questions à régler. C'était en particulier la grande effervescence sur le débat centralisation/décentralisation quant à l'accueil du citoyen et à la délivrance de documents administratifs.

Même si la question reste un objet constant de préoccupation, elle a néanmoins perdu de son acuité avec la construction de l'hôtel de ville, l'extension des horaires d'ouverture au public, des services rendus directement à domicile et maintenant Internet.

En 20 ans, le rôle du secrétaire a-t-il évolué ?

G. L. Son rôle a été précisé par la loi en 1990 : contreseing de documents, procès-verbaux du Collège et du Conseil ; préparation des affaires soumises à ces deux instances ; sous l'autorité du Collège, direction et coordination des services communaux ; chef du personnel. En fait, le secrétaire a un rôle charnière entre le politique et l'administratif, j'ai envie de dire entre le marteau et l'enclume ! C'est lui qui assure l'unité de gestion, qui est le garant d'une certaine continuité et du respect des lois. C'est un boulot passionnant, mais qui exige une bonne santé physique et mentale ! La situation idéale est celle d'une complicité Collège - Secrétaire. Mais elle peut évoluer selon le temps et les personnes. De manière générale, le Secrétaire est le conseiller naturel de l'autorité politique.

Cela peut-il aller au delà d'un rôle d'influence ?

G. L. Oui, dans certains cas. J'ose par exemple revendiquer la paternité de la réforme fiscale namuroise (!) intervenue en 1996, avec la baisse de l'impôt des personnes physiques de 8 à 7 % et l'augmentation du précompte immobilier de 2400 à 2900. La fiscalité est une matière éminemment politique. J'ai bataillé ferme et ça a fait grincer des dents. Je pense tout de même que l'Echevin des Finances, aujourd'hui, ne peut que se réjouir de la mesure, inchangée en outre depuis lors. Et d'une certaine façon, je n'ai ainsi rien coûté à la Ville !

Quel regard portez-vous sur les communes ?

G. L. C'est un pouvoir de proximité essentiel, un service public de base. Je le disais déjà en 1985 et c'est malheureusement de plus en plus d'actualité : les communes ont besoin d'oxygène ! Financier sans doute, mais surtout davantage de simplification (le thème relève trop du simple discours), moins de frénésie législative, moins de procédures bureaucratiques et de réformettes à répétition. Ma grande crainte : que les communes deviennent de plus en plus de simples exécutants de la politique régionale, en particulier.

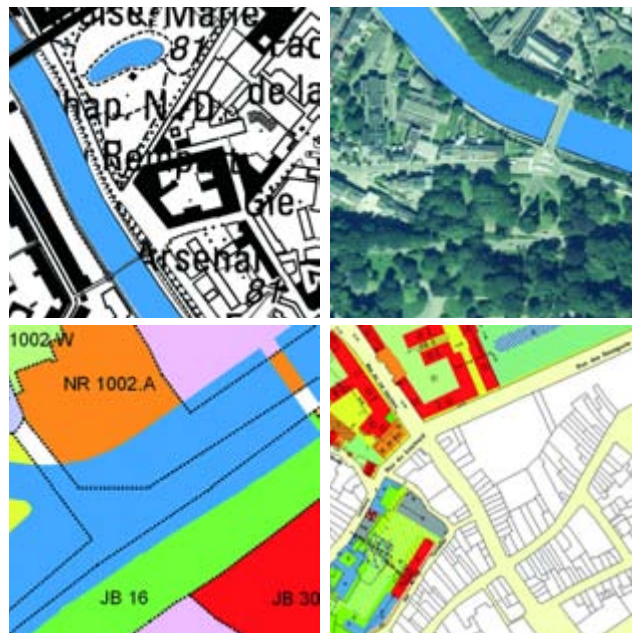
VIE COMMUNALE

La commune en un clic

Vous cherchez un plan de la Corbeille ? une carte ou une photo des anciennes communes namuroises ? le nombre d'habitants et la superficie de l'entité ? une liste des monuments classés et des arbres remarquables ? A l'adresse carto.ville.namur.be, la Géographie Urbaine de Namur (la GUN pour les intimes) met son système de cartographie à la disposition des citoyens. Il constitue une formidable banque de données pour la gestion de notre ville, un outil très utile pour les décideurs mais aussi pour les architectes, organisateurs d'événements, concepteurs de projets, étudiants, bref, tous les citoyens en quête d'informations sur Namur.

Créée en 1990 comme projet pilote subsidié par la Région wallonne, la Géographie Urbaine est à l'origine un service de cartographie développé pour les besoins de l'Urbanisme et du bureau d'études (lotissements, Plan Communal d'Aménagement, plans de secteur, cadastre, toponymie etc). Au fil des ans, d'autres services communaux ont fait appel à son fonds de plans et l'ont progressivement alimenté. Le service Eco-Conseil et ses arbres remarquables, l'Electro-mécanique et ses poteaux électriques, l'Etat civil et ses cimetières, la mobilité et ses plans de circulation ou de stationnement.

Les perspectives de développement sont nombreuses. Sont notamment prévues, des cartes reprenant l'égouttage, l'éclairage public, les bulles à verre, les bouches d'incendie, le mobilier urbain, les logements, les infrastructures sportives. Des échanges de données sont aussi envisagés avec des organismes



extérieurs comme la SWDE ou le MET et des liens sont proposés avec d'autres sites comme celui de l'IGN ou de la Région wallonne. Le site cartographique est donc une mine de renseignements, il offre aussi certains avantages : large diffusion, rapidité de l'information et fiabilité des données. Des atouts qui devraient amener les citoyens à se familiariser avec cet outil pour explorer toutes ses richesses.

On se fait un petit topo ?

La toponymie est l'une des missions de base de la Géographie urbaine. C'est dans ce service que l'on planche sur les nouvelles dénominations de voirie, des toutes premières recherches à l'intégration du nouveau nom au Registre national.

Si vous avez des doutes sur un nom de rue, un simple clic à la rubrique "toponymie" du site cartographique et vous découvrirez la liste officielle des voiries et des bâtiments communaux, leur localisation ainsi que tous les changements de dénominations depuis 2002. Exemples parmi les nouveaux venus : allée de la Grande Taille, clos du Chaumoi, clos des Francs, square de Béronvaux et clos de la Verveine à Erpent, chemin des Pêcheurs à Jambes, quai Régiment Commando à Namur et clos de Guignet à Temploux.

Certains nouveaux noms de rue ont parfois du mal à s'imposer. L'ancien nom est tellement ancré dans la tête des Namurois qu'il continue à être évoqué bien des années après sa mise à la retraite. Namur Magazine vous donne l'occasion de tester vos connaissances. Entre ces deux dénominations, l'ancienne et la nouvelle, laquelle est correcte ? (réponse ci-dessous).

1. **a.** route des Panoramas - **b.** avenue Jean Ter
2. **a.** chemin des Aubépines - **b.** chemin Bérenger
3. **a.** chemin du Fort d'Orange - **b.** chemin du Fort
4. **a.** place Reine Elisabeth - **b.** place de l'Ecole des Cadets
5. **a.** rue Catherine de Savoie - **b.** rue de la Citadelle
6. **a.** rue Courte - **b.** rue de la Sarasse
7. **a.** rue du Luxembourg - **b.** rue du Quatrième Génie
8. **a.** place l'Illon - **b.** place Arthur Borlée
9. **a.** avenue des Mille Fleurs - **b.** avenue Blanche de Namur

10. **a.** place Henri Maus - **b.** place Maus
11. **a.** rue Froidebise - **b.** rue des Rêlis Namurwès
12. **a.** rue du Parc - **b.** rue Théodore Baron
13. **a.** galerie Wérenne - **b.** passage de la Gare
14. **a.** galerie Saint-Joseph - **b.** passage Saint-Joseph
15. **a.** impasse des Capucins - **b.** venelle des Capucins
16. **a.** rue de Gembloux - **b.** route de Gembloux
17. **a.** square Léopold - **b.** square de l'Europe Nie

Réponses : 1 a - 2 b - 3 a - 4 b - 5 a - 6 b - 7 a - 8 b - 9 a - 10 a - 11 b - 12 b - 13 b - 14 a - 15 b - 16 a - 17 a. Pour votre information, Jean Ter, Bérenger et Catherine de Savoie étaient des messes de Namur tandis que Blanche de Namur était Reine de Suède.



TRAVAUX EN COURS & À VENIR

Réfections de voiries

- Belgrade** : entretien des rues des Balsamines, des Azalées, des Pivoines, des Cyclamens, des Eglantines, des Campanules, des Millepertuis, du Jasmin, Sergent Benoît, des Cyprès et Deneumoustier
- Bouge** : chemin de Boninne, rue de Coquelet et Baudouin 1^{er}
- Daussoulx** : rue du Trou du Loup et du Chèvrefeuille
- Flawinne** : rue Maus
- Lives** : rue de la Pologne
- Loyers** : rue de Limoy
- Malonne** : rue Chapelle Lessire et Clinchamps
- Marche-les-Dames** : rue des Bigarreux, rue aux Ruwales
- Namur** : rue Salzennes-les-Moulins ; av. des Champs Elysées avec aménagements de sécurité, zones 30 et 50, piste cyclable et circuit bus ; rues Léanne et de la Montagne ; entretien des rues de la Citadelle (Marie Artois, av. du Milieu du Monde, Bel Air et Blanche de Namur)
- Naninne** : rue des Viaux et Haie Lorrain
- Saint-Marc** : place du jeu de balle
- Saint-Servais** : rue du Nouveau Monde, Tienne-aux-Baloûches, rue Museu + entretien des rues des Carrières, de l'Industrie, Ortmans, du Beau Vallon, de Hulster et voirie autour de la piscine
- Temploux** : rues Visart de Bocarmé, de la Vannerie et de la Blanchisserie
- Vedrin** : rue de l'Espinnois
- Wépion** : rue de Brimez
- Wierde** : rue Lambaitienne

Divers

- Andoy** : aménagement de classes dans l'ancienne maison à l'école communale, construction d'une salle annexe pour la balle pelote et le tennis de table
- Bouge** : construction de nouvelles classes et d'une salle polyvalente à l'école du Moulin à Vent et rénovation de l'école du Centenaire
- Flawinne, Temploux, Vedrin** : aménagements de sécurité aux abords des écoles (plan ZEN)
- Jambes** : construction d'une cafétéria et de vestiaires pour le Football de Mascoux ; aménagement du parking de la patinoire + nouvel éclairage (av. Materne) et nouvelle clôture pour terrains de tennis au TC Amée
- La Plante** (rue Delonnoy), Jambes (Parc Astrid) et Wépion (rue Monin) : aménagement de cours dans les écoles communales
- Malonne** (Champ-Ha), Marche-les-Dames (Wartel) et Wépion (Bienvenu) : petites infrastructures sportives (clôtures pour terrains de football)
- Namur** : créations d'aires de jeux à Coquelet et Plomcot ; rénovation des bâtiments du cimetière
- Saint-Servais** : rénovation des bâtiments du commissariat de police (1ère pierre posée le 19 novembre) ; agrandissement du hall Octave Henry ;
- Salzennes** : aménagement de vestiaires collectifs à la piscine communale
- Temploux** : extension de l'école communale
- Vedrin** : rénovation et extension de l'ancienne maison communale

VIE COMMUNALE

Aménagement du quartier Saint-Nicolas : un plus pour les piétons !

En 2005, la rue Saint-Nicolas va être refaite pour le plus grand confort des usagers et principalement des piétons : trottoirs élargis, bordures rehaussées, revêtement de chaussée remplacé, arrêt de bus adapté aux personnes à mobilité réduite, nouveau mobilier urbain. Pour le Bourgmestre Bernard Anselme, qui a présenté le projet aux riverains lors d'une réunion d'information le 21 octobre, il s'agit d'assurer une meilleure liaison entre le parc-relais Saint-Nicolas, la place des Cadets, la rue Saint-Nicolas, la place l'Illon, la rue Bas de la Place et le bas de la ville. « L'objectif est d'offrir aux riverains un quartier plus convivial, plus sécurisé et répondant aux attentes des personnes à mobilité réduite ».

Les travaux, qui débuteront en mars, occasionneront quelques désagréments. La rue sera provisoirement interdite à la circulation et des déviations seront proposées pour assurer la plus grande fluidité de la circulation. Il sera impossible temporairement de se garer rue Saint-Nicolas. Les riverains pourront cependant obtenir une carte donnant droit à un emplacement au parking des Casernes.

Lorsque le chantier sera terminé, la rue Saint-Nicolas sera placée en zone "horodateur" et le quartier, relooké, sera libéré des véhicules "ventouses" qui se garent actuellement car les places y sont gratuites. Quant aux habitants, comme ailleurs à Namur, ils bénéficieront de la carte de riverain.

Un folder d'information reprenant les déviations mises en place sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.

Concertations citoyennes

Lors de ces réunions d'information, mandataires communaux et responsables techniques ont eu l'opportunité de présenter aux riverains certains projets d'aménagements des espaces publics et de recueillir leurs avis.

- BOUGE (18 octobre)** : aménagement de l'allée du Moulin à Vent avec dispositifs de sécurité sur la chaussée et élargissement des trottoirs.
- NAMUR (21 octobre)** : cheminement piéton quartier Saint-Nicolas
- VEDRIN (28 octobre)** : aménagements de sécurité rues de Behogne et Depoortere
- NAMUR (18 novembre)** : aménagement d'une zone résidentielle rue des Brasseurs.

LOGEMENT

LA COMMUNE À VOTRE SERVICE

La Ville, via son Service des Affaires sociales, s'implique de plus en plus dans la politique du logement : construction d'une centaine de logements dans le cadre de programmes triennaux, etc. Dès janvier prochain, une nouvelle étape importante sera franchie avec la création d'un Service communal du Logement.

L'ancrage communal du logement ne date pas d'hier. Depuis 2000, la Ville sous l'impulsion de la Région wallonne a déjà lancé deux programmes triennaux (2001-2003 et 2004-2006) qui permettront la création de plus de 130 logements. Au service des Affaires sociales, la recherche d'un toit pour les plus démunis fait également partie du travail quotidien des assistants sociaux. Ces missions dévolues à la Ville ont amené le Collège, fin 2003, à décider la création d'un Service communal du Logement tant pour répondre à la demande de la Région que pour garantir à ses habitants un logement de qualité dans les meilleures conditions.

Les missions du Service communal du Logement, imposées par la Région wallonne en tant que pouvoir subsidiant, touchent un grand nombre de citoyens (propriétaires, locataires, personnes en attente d'un logement...) et de nombreux domaines.

- Sur base des propositions du Service communal du Logement, le Collège fixera les priorités à donner aux projets présentés par les sociétés de logement
- Le Service communal du Logement dressera l'inventaire des terrains à bâtir
- Il sera chargé de gérer le problème des immeubles inoccupés en concertation avec la Région wallonne, notamment en ce qui concerne les taxes, et veillera à les remettre dans le circuit locatif

- Il assumera la procédure et la délivrance des permis de location (obligatoires pour les logements de - de 28 m² et les logements collectifs) en vue de garantir aux citoyens des petits logements de qualité, respectueux des normes en vigueur
- Lorsqu'un logement fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité pris par le Bourgmestre, il veillera au suivi de la procédure et à la mise en conformité du bien dans le cadre du Code wallon du Logement
- Il aidera les personnes en détresse dans leur recherche d'un logement. Cette mission constituera la priorité du Service social de jour, car un domicile apparaît comme une étape essentielle pour construire un projet de vie et retrouver une place dans la société
- Organe d'information et de conseil, il donnera aux citoyens les informations relatives au logement (primes, subsides) et les orientera si nécessaire vers les services compétents

Le Service communal du Logement sera opérationnel début 2005. Une équipe des Affaires sociales y travaillera en étroite collaboration avec d'autres services de la Ville comme les Finances (recensement de logements soumis aux permis de location et des logements inoccupés ou insalubres), l'Urbanisme (permis d'urbanisme de régularisation pour les immeubles transformés sans autorisation, la Géographie urbaine ou la Population.

illu : L. Alfano



Contacts utiles

Service communal du Logement,
Affaires sociales,
Hôtel de Ville : 081 24 63 93/94
Permanence sociale 24h/24
tél gratuit : 0800 124 20
CPAS - tél : 081 24 25 11

Accueil ou hébergement

Abri de Nuit : 73 rue Piret Pauchet à Namur
tél : 081 23 13 42.

Les Sauverdiars : 300 chaussée de Liège à Jambes

Pousse la Porte : 14 rue de Wasseiges à Jambes

Avec toit - Fondation Gendebien,
38 rue des Carrières à Namur
tél : 081 26 13 71

Les Trieux : 94 rue de Bruxelles à Namur
tél : 081 22 51 24

L'Hôtel maternel : 24 rue des Monastères à Malonne - tél : 081 22 70 83

L'Arche d'Alliance de Namur :
25 boulevard d'Herbatte à Namur
tél : 081 23 11 27

Resto du Cœur :
3 rue d'Arquet à Namur
tél : 081 22 53 23

La Petite Bouée (pour faire un brin de toilette) : 20 rue Rupplémont à Namur

Une brochure reprenant toutes les adresses utiles pour les sans-abri est en cours de réalisation.



Permis de location

Pour rappel, le permis de location est obligatoire depuis le 1er octobre 1998.

Le propriétaire qui met en location un petit logement individuel (d'une superficie habitable inférieure ou égale à 28m²) ou un logement collectif loué à titre de résidence principale doit disposer de ce permis.

L'extension du permis de location aux logements pour étudiants non domiciliés ("kots d'étudiants") a été introduite dans le Code wallon du Logement par le décret du 15 mai 2003.

En séance du 3 juin 2004, le Gouvernement wallon a adopté le nouvel arrêté relatif au permis de location (MB du 16/9/2004). Cette disposition est entrée en vigueur le 26 septembre 2004.

Un régime transitoire est instauré pour les établissements scolaires et les autres bailleurs pour une période de 6 mois allant du 26/9/2004 au 26/3/2005. Durant cette période, il suffit au bailleur d'introduire une demande auprès de l'administration communale pour obtenir une autorisation équivalente au permis de location. Cette déclaration ne nécessite pas de rapport de visite, elle précise simplement la localisation de chaque unité de logement dans l'immeuble.

Elle est valable 5 ans pour les établissements scolaires et 2 ans pour les autres bailleurs. Après cette période, un permis de location "kot d'étudiant" sera nécessaire suivant la même procédure que les permis dits classiques. La déclaration de location ou de mise en location peut être retirée de 8h30 à 12h à l'Hôtel de Ville,
Service des Affaires Sociales /
Service Logement, 1er étage (aile Dandoy)
 tél : 081 24 63 94.

Le rôle des aînés dans notre société

Avis aux associations du troisième âge : des élections auront lieu le 31 janvier 2005 pour renouveler le Conseil Consultatif des Aînés.

Vous pouvez inscrire un ou deux délégués. Le nouvel organe sera mis en place le 31 mars.



Le Conseil Consultatif des Aînés a été créé en 1994. Cela fait donc dix ans que ses membres se battent pour une société meilleure qui prend en compte le bien-être à la fois des seniors et de l'ensemble de la population namuroise.

Ses objectifs ? Protéger les droits et libertés des personnes âgées, rechercher une plus grande sécurité en ville ou à la maison, établir des relations harmonieuses entre les générations.

Le Conseil Consultatif des Aînés, soucieux de représenter les préoccupations de l'ensemble des Namurois, attend vos questions ou suggestions et est prêt à vous accueillir parmi ses membres. Organe de démocratie et espace de dialogue, il se positionne en interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, à commencer par la commune. C'est ainsi que les aînés ont pu défendre leurs points de vue dans des projets relatifs à l'environnement, la sécurité ou encore la mobilité. Leurs préoccupations, dans ce dernier cas, englobaient les déplacements en ville des seniors, mais aussi des personnes handicapées ou des mamans avec poussette.

Enquête autour du bénévolat

Parmi les thèmes actuellement au cœur des débats, la pension, la gestion des biens des personnes âgées ainsi que le bénévolat. A ce propos, le Conseil Consultatif, après avoir interrogé les associations, vient de mener une enquête auprès des bénévoles eux-mêmes. Il apparaît que les aînés s'impliquent dans une activité bénévole d'abord pour rendre service et être utiles à la société, ensuite pour rester actifs, enfin, pour rencontrer des gens. On compte entre 5000 et 6000 bénévoles aînés à Namur et plus de 500 associations bénéficient de leurs services.

Si le bénévolat se porte bien, l'enquête pointe certaines menaces. Exemple, une diminution de la pension inciterait les aînés à moins s'impliquer dans le bénévolat. La réduction voire l'arrêt de leurs activités aurait des conséquences négatives pour les associations qui utilisent leurs services et les personnes qui en bénéficient (malades, handicapés, personnes seules ou dans le besoin, enfants, étudiants, etc.) ou les domaines rencontrés (culture, art, social, petites et moyennes entreprises, etc.).

A travers les résultats de cette enquête, le Conseil Consultatif attire l'attention des autorités sur l'apport des bénévoles aînés dans la société toute entière.

Conseil Consultatif des Aînés
 Hôtel de Ville à Namur
 tél : 081 24 65 86

Boire OU conduire...

La fin de l'année est propice à la consommation d'alcool. Outre Noël et la nouvelle année, bon nombre de citoyens fêtent la Saint-Nicolas, la Sainte Barbe et la Saint Eloi. Or, l'alcool demeure un des principaux facteurs d'accidents : si l'on s'en réfère aux statistiques de 2002 sur la zone de police de Namur, dans 14 % des accidents avec tués ou blessés, un conducteur au moins se trouvait sous l'influence de l'alcool ! Pour cette raison, la police locale de Namur a décidé, en collaboration avec l'IBSR, de se mobiliser en cette fin d'année en multipliant notamment le nombre de contrôles les jours critiques. Tous les usagers peuvent aussi contribuer à cette campagne simplement en évitant de conduire après avoir bu ou en refusant de prendre place à bord d'un véhicule dont le conducteur a consommé des boissons alcoolisées. La sécurité routière, c'est la responsabilité de tous !

Pour ceux qui, toutefois, pensent que s'amuser rime absolument avec boissons alcoolisées, il existe des solutions : désigner le BOB ou la BOBette de la soirée, loger sur place, appeler un taxi ou utiliser les transports en commun.

Le problème de la conduite sous l'influence de l'alcool est une priorité des services de police dans le domaine de la circulation et à ce titre, il requiert un effort continu tout au long de l'année. C'est la raison pour laquelle, en dehors des fêtes de fin d'année, la police locale de Namur intensifie ses contrôles les nuits de week-end dans le cadre de son plan d'action « jeunes conducteurs ». Avalisé par le conseil zonal de sécurité, ce plan vise à diminuer de 5% par an le nombre des accidents impliquant les jeunes conducteurs.

Philippe Labbé
Commissaire de Police
Division Circulation



Police locale de Namur
Tél. général : 081 24 68 11
Tél. d'urgence : 101
Division Circulation : 081 24 68 00
Division Proximité (agents de quartier, etc.) : 081 24 68 54



A quelques jours de l'hiver, petits conseils aux automobilistes.

Vérifier le fonctionnement correct de l'éclairage du véhicule. Pour rappel, les feux de croisement doivent être allumés entre la tombée et le lever du jour et lorsqu'il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance de 200m.

Les feux anti-brouillards arrières doivent être utilisés en cas de brouillard, logique !, mais aussi en cas de forte pluie ou de chute de neige réduisant la visibilité à moins de 100 mètres environ.

Contrôler l'état des pneus : la profondeur minimale des rainures doit être de 1,6 mm ; le rôle des rainures est d'évacuer l'eau et donc de garantir l'adhérence du pneu par temps de pluie. Au besoin, il peut s'avérer utile de faire monter des pneus " hiver " ou pneus " neige " dont la profondeur des rainures et la structure de la gomme sont adaptées aux conditions hivernales.

Vérifier régulièrement le niveau d'eau et d'antigel dans le réservoir du lave-glace et ne pas prendre la route avant que toutes les vitres de la voiture soient complètement dégivrées. Mais surtout il convient d'adapter sa vitesse à l'état de la route et aux conditions climatiques.

Bonne route et bonnes fêtes de fin d'année dans le respect des autres usagers mais aussi de vos propres passagers !



A noter, deux associations qui veulent sensibiliser les jeunes à la sécurité routière :

LES RESPONSABLE YOUNG DRIVERS

(www.ryd.be/namur) mènent, comme chaque année, des actions de rapatriement la nuit de la Saint-Sylvestre
tél : **0494 88 94 08**

EXCEPTÉ JEUNES défend la notion de " citoyenneté responsable " sur la route et dans tout autre lieu de vie collectif
tél : **0495 50 55 40**

Plan de stationnement

mieux gérer l'espace et le temps

Des milliers d'automobilistes traversent chaque jour la ville et cherchent à s'y garer. Or, les rues de Namur ne sont pas élastiques et les emplacements pour se parquer sont limités. Le Plan de Stationnement qui se met progressivement en place a pour objectif de gérer le temps et l'espace disponibles pour satisfaire un maximum d'utilisateurs (riverains, travailleurs, commerçants, clients, navetteurs, etc.) selon leurs besoins en stationnement : nocturne, diurne, de courte, moyenne ou longue durée. Les grands principes du Plan de Stationnement et des mesures mises en œuvre dans la plupart des grandes villes belges et étrangères sont toujours les mêmes :

- priorité à la rotation (**stationnement de courte durée**) et à la proximité dans les centres-villes commerçants, grâce à des tarifs progressifs, des limitations de durée strictes et un contrôle permanent
- orientation de la demande de **stationnement de moyenne durée** vers les parkings en ouvrage, où la tarification est dégressive (plus vous restez, moins vous payez l'heure suivante) et vers les voiries et zones moins commerçantes

- nouvelle offre d'**emplacements de longue durée** dans les parkings de proche périphérie, avec navette de transport en commun vers le centre ville et tarifs combinés attractifs (système de parc-relais ou P+R)
- mesures "préférentielles" pour les riverains, travailleurs riverains, travailleurs centre-ville, selon la demande et la localisation.

Dans cette optique, des mesures ont été prises dès le mois d'octobre 2004 comme les formules d'abonnement à tarifs préférentiels dans les parkings Namur Expo, Saint-Nicolas et Casernes, ou encore l'application de la tarification "moyenne durée" au parking des Casernes via l'installation d'horodateurs.

Ces mesures ont déjà porté leurs fruits.

Au 1^{er} novembre, le parking des Casernes comptait près de 200 abonnés et une quarantaine de personnes en rotation. Pendant ce temps, les parkings Expo et St Nicolas accueillent une centaine de nouveaux abonnés.

Autre nouveauté, la brigade de surveillance qui a été créée au sein de la Régie Urbaine de l'Équipement. Depuis octobre, sept agents assermentés surveillent le stationnement payant (horodateurs zones verte et rouge) ainsi que la zone bleue. Ils veillent ainsi au respect de la tarification mise en place et permettent par la même occasion une meilleure rotation des véhicules.

D'autres mesures viendront compléter cette première série dans le courant du premier semestre 2005. Suite au prochain numéro.

Brèves de décembre

Du 10 au 31 décembre, la rue de Fer sera piétonne et accueillera des attractions foraines. La Ville et le TEC offriront la Navette des Fêtes qui reliera le Parc-Relais St-Nicolas au centre-ville toutes les 10 minutes en semaine de 6h30 à 19h et le week-end de 14h à 19h (sauf les 12, 25 et 26 décembre). Durant cette période, le Parc-Relais St-Nicolas sera gratuit à partir de 2h de stationnement à condition d'emprunter la Navette des Fêtes (TEC - tél : 081 25 35 55).

Les dimanches 12 et 19 décembre, le parking de l'Hôtel de Ville sera ouvert de 12h à 19h. Il sera fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier. L'ouverture du parking jusqu'à 2h du matin les vendredis et samedis est prolongée jusqu'en janvier 2005. Tarif (19h-2h) : 2,50 euros (RUE - tél : 081 24 65 84).

A la demande de certains commerçants, le Collège a décidé de supprimer le piétonnier de la boucle de l'Ange (rues Cuvelier et de l'Ange) le samedi après le marché hebdomadaire. A partir du 11 décembre, la boucle de l'Ange sera donc ouverte à la circulation le samedi dès 14h. Par contre, la boucle de Fer sera maintenue en piétonnier.

Dans la foulée, signalons la suppression du marché de Namur les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier. La brocante de Jambes sera également supprimée les dimanches 26 décembre et 2 janvier (Affaires économiques - tél : 081 24 64 39).

Cellule Mobilité, Hôtel de Ville - tél : 081 24 63 08

Maison du TEC, place de la Station à Namur, ouverte du lundi au dimanche de 7h à 19h tél : 081 25 35 55



Carsharing



les entreprises en point de mire

Depuis 2001, Namur sert de ville pilote au carsharing ou "voiture partagée", un système de location de véhicules géré par la société Cambio. Ce concept soutenu par la Ville et la Région wallonne présente de nombreux avantages. Chaque membre peut utiliser les véhicules quand bon lui semble et choisir le type de voiture en fonction de son déplacement (s'il a des courses à faire, des enfants à aller conduire, un déménagement prévu, un petit voyage en perspective). Les coûts sont directement liés à l'utilisation de la voiture (frais fixes très faibles) et l'utilisateur s'épargne une série de soucis (entretien, assurance et autres paperasseries administratives). Pas de problème de parking, le véhicule (disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7) se gare dans une station réservée à cet effet. Bref, le carsharing s'avère idéal pour ceux qui n'utilisent un véhicule que sporadiquement, qu'ils soient particuliers (pour éviter l'achat d'un second véhicule par exemple) ou organismes professionnels. Actuellement, il existe quatre stations de carsharing dans la commune : place Joséphine Charlotte et boulevard de la Meuse à Jambes, place Maurice Servais à Namur et place Wiertz à Salzinnes. Après un peu plus de deux ans de fonctionnement, Frédéric Van Mallegheem, directeur de projet chez Cambio, se dit assez satisfait des résultats même s'il juge

la demande encore insuffisante. « *Nous approchons actuellement des 200 clients sur Namur. Notre objectif initial était d'atteindre rapidement la barre des 300 clients. Le potentiel est là, il faut doper les demandes !* ».

En gros, Frédéric Van Mallegheem estime que les véhicules à disposition sont bien utilisés par les clients namurois, seule la station Servais n'atteint que rarement ses objectifs, la clientèle se plaignant fréquemment de difficultés de stationnement et de circulation à cet endroit. Ce qui implique un report de la demande du centre-ville vers la porte de Fer. La station du Port de Jambes montre également de bons résultats hors saison touristique, elle restera donc opérationnelle. Quant à la collaboration avec les TEC, elle s'avère pertinente. « *L'expérience d'abonnements combinés n'a pas encore porté ses fruits mais la complémentarité entre les deux offres est indéniable. On a en effet constaté que nos clients utilisaient régulièrement les transports en commun* ». Un bémol cependant en ce qui concerne la clientèle professionnelle qui reste en deçà des espérances. « *Il est essentiel pour nous de toucher rapidement les petites et grandes entreprises basées dans le centre-ville. Nous axerons en grande partie nos efforts de communication vers cette cible en 2005* ».



Une voiture partagée = 3 à 5 voitures privées

Pour que le système tende vers la viabilité financière, l'objectif de Cambio est d'atteindre une utilisation moyenne d'au moins 30 % des véhicules alors que la moyenne entre octobre 2003 et 2004 tournait autour de 24 %, soit environ 6 heures d'utilisation par jour. A noter qu'en novembre 2004, la moyenne est montée à 35 % avec des pics à 40% !

Un résultat assez encourageant qui incite la Ville à miser sur cette expérience pour une meilleure mobilité à Namur. Les chiffres le prouvent, une voiture partagée remplace de 3 à 5 véhicules privés. Le carsharing permet donc de partager l'espace public et à ce titre, il est développé dans de nombreuses grandes villes européennes.

**Infos à la Maison du TEC
place de la Station à Namur**

ou Cambio

tél : 010 23 58 01

www.cambio.be

AGENDA SPORTS

11 décembre

Corrida de Namur Capitale

Course en boucle dans le centre-ville (7,8 km) pendant les fêtes de fin d'année. Départ (19h30) et arrivée devant l'Hôtel de Ville.

Espace Loisirs (Hôtel de Ville) - tél : 081 24 63 76.



12 décembre

Course et randonnée d'orientation

Dans le cadre du challenge hivernal FRSO, le club Pégase organise une course et randonnée d'orientation de 4 à 7 km, sans chrono et accessible à tous, dans le Bois Brûlé à Dave. Départs entre 9h et 12h (derrière le Collège d'Erpent) et clôture vers 14h. Un moniteur ADEPS pourra initier les débutants à la lecture de carte et de boussole.

Infos au 081 56 94 98 ou sur users.swing.be/copegase

26 décembre

Marche des Parcs et Namur illuminé

Pour ceux qui se sentent frais et dispos au lendemain de la Noël, Wallonie Namur propose deux marches entre 4 et 20 km. La marche des Parcs "Namur en fête" démarre dès 7h du matin. Elle sera suivie de 15h à 19h de la marche "Namur illuminé". Le parcours le plus long partira de l'Athénée de Jambes et sillonnera la Citadelle, Bouge et le vieux quartiers de Namur.

Asbl Wallonie Namur - tél : 081 30 53 94.

19 décembre, 16 janvier et 20 février

Eaudyssée du dimanche

Détente en famille à la piscine de Salzinnes avec jeux pour les enfants et parcours santé le dimanche de 14h à 18h.

Espace Loisirs (Hôtel de Ville)
tél : 081 24 63 76.

STAGES

Durant les vacances de Noël et de Carnaval, la Ville propose des stages aux centres sportifs de Namur (Tabora), Bouge, Jambes et Belgrade.

Du 27 au 31 décembre 2004 : éveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis (5-6 ans), multisports (7-12 ans), basket-ball et sports d'équipe (6-10 ans), futsal (6-10 ans), danse/jazz/hip hop (8-12 ans)

Du 3 au 7 janvier 2005 : éveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis (5-6 ans), multisports (7-12 ans), basket-ball et sports d'équipe (6-10 ans), tennis de table (9-15 ans), escalade en salle (9-16 ans), équitation/multisports (8-12 ans)

Du 7 au 11 février : éveil du corps par le jeu (3-5 ans), mini-foot/baby-basket/baby-gym/mini-tennis/baby-gym/natation (5-6 ans), multisports (7-12 ans), basket-ball et sports d'équipe (6-10 ans), frisbee/ultimate/discgolf (10-14 ans), découverte du théâtre/création de marionnettes/mini-tennis (6-9 ans), karaté/self defense (8-12 ans), escalade en salle (9-16 ans), équitation (Wierde)/multisports (8-12 ans)

ESPACE LOISIRS (aile Eden)

tél : 081 24 63 76 et 23 63 77

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.



Nos sportifs ont du mérite

Le 6 décembre, la Ville a remis le Trophée du Mérite Sportif 2004 qui récompense un athlète, une équipe ou un club qui a accompli une performance favorisant la renommée du sport. C'est Jérémy Solot, en athlétisme, qui a reçu cette année les faveurs du jury. Le 1er Accessit a été décerné à Chloé Graffiaux (escalade), le 2^{ème} Accessit au Royal Hockey Club Namurois et le Prix spécial du jury à Bemana (école de volley-ball).

Le 25 octobre, la Ville a mis à l'honneur une vingtaine de sportifs et plusieurs clubs namurois, tous titulaires d'un titre de Champion de Belgique en 2004. On épinglera cette année encore la belle performance du SMAC avec 8 athlètes médaillés dont Joffray Baune, Xavier De Baerdemaker, Clémence Foucart, Sarah Luyimi, Jérémy Solot et Martin Weynants. En pétanque, le club de Saint-Servais a lui aussi décroché plusieurs médailles (Meilleures Triplettes et Championnes de Belgique Interclubs Dames + Champions de Belgique). A signaler également les belles performances d'Alix et Chloé Graffiaux du Club Alpin Belge, championnes de Belgique l'une en Filles Juniors, l'autre en Dames Seniors.

Echevinat des Sports, Hôtel de Ville (aile Eden)
tél : 081 24 69 93.



Skate Park à l'étude

Ils sont fans de skate, de roller ou de BMX et ils aimeraient disposer d'un espace en ville où pratiquer leur sport favori. Leur souhait est arrivé aux oreilles de l'Echevin Frédéric Laloux qui, après deux rencontres avec ces amateurs de glisse urbaine, est entrain de bétonner un projet de skate park à Jambes, près du château d'Amée. À suivre...

La Maison des Pharmaciens

fête ses cent ans



C'est une grande dame qui vient de fêter son centième anniversaire. La Maison des Pharmaciens a traversé le siècle sans jamais courber l'échine, prenant part aux discussions sur les problèmes qui secouaient le monde pharmaceutique et s'adaptant à l'évolution de la profession.

Retour en arrière. Nous sommes à la fin du 19^{ème} siècle. Les pharmaciens ne sont pas contents. Ils se plaignent de la concurrence déloyale : bradage des prix, envahissement de la pharmacie par des spécialités de plus en plus nombreuses, médecins qui cumulent une activité de pharmacien... C'est dans ce contexte qu'est créée, en 1890, une amicale pharmaceutique à Namur chargée de défendre le prestige de la profession et son autonomie par rapport au corps médical.

En 1904, un noyau combatif formé de trois pharmaciens (Suars de Sclayn, Céréssia de Namur et Henin de Malonne) fonde l'Union pharmaceutique de la province de Namur. Objet ? défendre efficacement les intérêts des membres, établir une union franche, loyale et sincère, procéder à des échanges mutuels de connaissances et de découvertes, une vocation importante à une époque où les pharmaciens préparent eux-mêmes une grande partie des médicaments.

Au cours du siècle, les missions de l'Union évoluent et de nouveaux services sont créés. En décembre 1944, il y a donc tout juste 60 ans, la loi instaurant la Sécurité sociale a pour conséquence la création de l'Office de Tarification au sein de l'Union. En 1971, création de l'office de l'Administration en vue notamment d'établir la déclaration de TVA des pharmaciens. Enfin en 2001, l'Union se dotera d'une fiduciaire.

Tous ces services sont réunis dans un immeuble au cœur de Namur, où s'activent une vingtaine de personnes. Elles représentent les intérêts de quelque 250 pharmaciens dans la province dont une cinquantaine rien que sur le territoire namurois.

Ce centième anniversaire, c'est l'occasion pour la Maison des Pharmaciens de passer en revue tout le chemin parcouru et les combats qu'il reste à mener.

Union Royale des Pharmaciens de la Province de Namur,
1, rue des Dames Blanches à Namur – tél : 081 24 21 03.



De nouveaux bureaux pour le **BEP**

Le Palais des Expositions, à Salzinnes, poursuit sa modernisation: un nouveau gestionnaire pour Namur Expo (la société Mexico), un dôme flambant neuf de 700 m² en guise de hall d'accueil, un nouveau parking paysager de 475 places, une cafétéria rafraîchie. Dernière étape de cet ambitieux projet, la construction d'une toute nouvelle aile administrative pour le Bureau Economique de la Province et dans la foulée, la rénovation des anciens locaux. Soit un investissement total de quelque 4,3 millions d'euros. Pour Jean-Louis Close, président du BEP, les bureaux avaient pris un fameux coup de vieux. « Ils ne répondaient plus aux besoins des services qui se sont étoffés, ni aux exigences techniques et à l'accueil de la clientèle. Cette nouvelle structure correspond au développement de l'intercommunale ainsi qu'à son rôle fédérateur en matière d'animation économique et ce, en liaison avec les structures existantes ».

La nouvelle aile, dotée d'une construction cylindrique, est répartie sur quatre niveaux à front de la place Rijckmans. L'espace d'accueil est intégré dans un atrium en verre reliant l'ancien au nouveau bâtiment où doivent s'installer les départements Tourisme, Programmes européens et Entreprises ainsi que les services généraux et la direction. Une fois l'ancien bâtiment relooké, il accueillera le Bureau d'études ainsi que certaines structures gérées par le BEP (Namur Expo, Interreg, Namur Congrès jusqu'ici logées à la Bourse) ainsi que des associations dont les activités sont proches ou complémentaires à celles du BEP comme l'Awex.

Après l'inauguration du complexe administratif, prévue en avril 2005, la Ville étudiera l'aménagement de la place Rijckmans, touche finale dans l'embellissement du quartier.

BEP, rue Sergent Vrithoff à Salzinnes
tél : 081 71 71 75



Illus : Étienne Simon

Le monde, l'Europe, l'Etat fédéral, la Région wallonne se mobilisent pour l'énergie, alors pourquoi pas la Commune ?

LE PALME DE L'ÉNERGIE

En réponse à un appel à projet lancé par la Région wallonne, la Ville de Namur a été sélectionnée en 2001 comme ville pilote pour la mise en place d'un Programme d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Énergie, en abrégé, un PALME. Le projet initié par l'Echevin de l'Environnement Alain Detry s'inscrit dans une stratégie de développement communal durable. PALME a ainsi été le moteur d'une véritable politique énergétique au sein de la commune tant en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie que de développement des sources d'énergie renouvelables. Au sein des bâtiments communaux, on épinglera l'installation d'un chauffe-eau solaire sur le site des Espaces verts à Vedrin en 2004 et la mise en place d'unités de co-génération dans les piscines de Salzinnes et de Jambes pour 2005. « Ce système qui produit simultanément de l'électricité et de la chaleur à partir du gaz permettra une économie annuelle estimée selon une première étude à 75.000 euros et une réduction de quelque 135 tonnes de CO₂, explique l'Echevin Detry. C'est ça en moins comme rejet dans l'atmosphère! Après avoir chauffé les piscines, l'équipement permettra en outre de réinjecter sur le réseau électrique l'équivalent de la consommation

annuelle de 24 ménages ». Les projets PALME à l'attention du grand public sont nombreux et variés. On vous a déjà parlé de l'Ecole d'Eco-consommation qui, depuis deux ans, multiplie les actions de sensibilisation auprès des adultes (formation de 80 guides Energie, guidance énergétique en collaboration avec les sociétés de logement, exposition itinérante, etc.) et auprès des enfants. Dernière nouveauté, l'album intitulé "Le monde magique des jouets" illustré par Pierre-Yves Berhin qui raconte l'histoire de Déchet Man, une poupée sureballée qui, malgré ses airs de castard, n'est pas solide pour un sou. En cette période propice aux cadeaux, une façon ludique d'inciter nos enfants à acheter ou à commander des jouets respectueux de l'environnement « En expliquant aux enfants comment économiser l'énergie et diminuer les déchets, commente l'Echevin, on touche les adultes d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi nous organisons des stages durant les vacances scolaires et des animations dans les écoles, pour leur apprendre les bons gestes au quotidien. L'objectif final, c'est d'apporter aux enfants des pistes concrètes pour qu'ils puissent, à leur échelle, être acteurs d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie ».

PALME, c'est aussi

Des fiches conseils pour alléger nos factures d'énergie sans réduire notre confort. Sont passés en revue : les électroménagers, le matériel informatique, l'éclairage, la cuisson, le chauffage, les primes, etc.

Un dossier pédagogique pour sensibiliser les 6-11 ans aux économies d'énergie, changements climatiques... Utile pour les associations de quartier, les écoles de devoir et toute personne en contact avec les enfants

Un cahier de jeux illustré par Etienne Simon pour apprendre en s'amusant comment économiser l'énergie

Un magnet à afficher sur le frigo qui vous rappelle quelques-uns des gestes favorables aux économies d'énergie à la cuisine

Une campagne de communication déclinée en 17 affiches qui sensibilisent les consommateurs que nous sommes à toute une série d'enjeux environnementaux et nous aident à mieux gérer l'énergie. Le message de décembre ? « Parce que ... les jeunes ont de l'énergie ».

Un site internet www.energie-namur.be qui a déjà été visité pas plus de 5500 internautes en 5 mois d'existence. Il détaille le projet PALME de a à z, propose des jeux, des documents à télécharger, des fiches conseils pour économiser l'énergie à la maison. Une mine d'infos !



Pour obtenir ces documents disponibles gratuitement :

Echevinat de l'Environnement

tél : 081 24 69 73

Ecole d'Eco-consommation

tél : 081 58 08 38

L'Eco-consommation fait son petit marché

A quelques jours de l'an nouveau, l'heure est aux bonnes résolutions. Pour vous aider à adopter des gestes favorables à l'environnement, le service Eco-conseil édite un petit agenda illustré par Mélody Lambert. A chaque semaine, son conseil pratique. Début janvier, on apprendra que pour réduire de 7% sa consommation d'énergie, on diminue d'un degré la température des pièces.

Pour d'autres trucs et astuces, rendez-vous au chalet Eco-Consommation sur le marché de Noël, place d'Armes à Namur, du 10 au 31 décembre. Vous recevrez des conseils pour garder une maison saine et découvrirez les publications conçues dans le cadre de PALME pour sensibiliser les enfants. Et si vous participez au jeu concours, peut-être repartirez-vous avec un petit cadeau.

Service Eco-conseil,
Hôtel de Ville – tél : 0800 935 62

Collecte des sapins de Noël

Après les fêtes de fin d'année, la Ville assurera la collecte des sapins de Noël. Seuls les sapins naturels, sans pied, ni pot, ni décoration, seront ramassés.

Les sapins doivent être déposés le jour de la collecte avant 8h sur le trottoir, à proximité de l'immeuble et être bien visibles de la voie publique. Pour des raisons de sécurité, ils ne peuvent entraver la libre circulation des piétons.

Dimanche 9 janvier : Namur centre urbain ancien (corbeille, rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne, Suarlée et Temploux

Lundi 10 janvier : Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marche-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av. de Stassart et des Combattants, rues Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et quai de l'Ecluse), Vedrin et Wierde

Mardi 11 janvier : Citadelle et Salzinnes

Judi 13 janvier : Belgrade, Bomel/Heuvy/Herbatte/Plomcot, Champion, Cognelée, Daussoulx, Flawinne et Saint-Marc

Vendredi 14 janvier : La Plante, Malonne, Saint-Servais et Wépion

Si la date retenue ne vous convient pas ou en cas d'oubli, les sapins peuvent être déposés par vos soins dans les parcs à conteneurs (ouverts du lundi au samedi de 9h à 18h, les 24 et 31 décembre jusqu'à 12h ; fermés les 25 décembre et 1er janvier).

Département de l'Environnement et de la Propreté,
Hôtel de Ville - tél : 081 24 86 26.

FICHE CONSEIL ÉNERGIE

LA CHAUDIÈRE

L'ÉNERGIE À LA MAISON

Chaudières basse-température et à condensation

Des primes et des déductions fiscales existent sous certaines conditions pour l'achat de chaudière basse température ou à condensation.

Quelle est la signification de ces appellations ?

Une chaudière est essentiellement un échangeur de chaleur entre une flamme due à la combustion de gaz ou de mazout et d'un fluide (généralement de l'eau).

Cet échange doit être le plus efficace possible pour que le rendement de la chaudière soit correct. Anciennement et toujours sur certaines chaudières bas de gamme, la température de l'eau (lue à l'aquastat) est élevée et doit rester à cette température pour éviter des problèmes de corrosion.

Le rendement de ces chaudières est assez médiocre.



Illu Etienne Simon

Rappel de quelques conseils en cette période hivernale :

- Pensez à faire l'entretien de votre chaudière.
- Purgez vos radiateurs pour une émission de chaleur optimale.
- Facilitez le rayonnement des appareils de chauffage en les dégageant.
- Chauffez là et quand c'est utile.
- Fermez les volets et tentures durant les soirées et nuits.
- Ne négligez pas l'aération afin de maintenir une hygiène d'air satisfaisante et car un air sec se réchauffe plus vite.



SOURCE : Le Ministère de la Région Wallonne - Direction Générale des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie (DGTRE) - Division de l'Énergie



FICHE CONSEIL ÉNERGIE

LA CHAUDIÈRE

Chaudière à basse température

L'emploi de nouveaux matériaux inoxydables et les modifications apportées à l'échangeur ont permis de réduire la température de l'eau. L'arrêt fréquent de ces chaudières est possible puisqu'elles ne doivent plus être maintenues à température. Les chaudières à basse température ont un rendement nettement plus élevé.

L'inconvénient est que parfois les fumées ne sont pas suffisamment chaudes et que pour éviter les problèmes de condensation dans la cheminée il est nécessaire de la " tuber ".

Chaudière à condensation

Cette technologie développée pour les grosses chaudières a tendance à être proposée maintenant pour le chauffage individuel.

Le principe est de récupérer le maximum de l'énergie due à la combustion en condensant la vapeur d'eau contenues dans les fumées et en récupérant ainsi la chaleur latente.

Pour arriver à ce résultat, la température de l'eau qui entre dans la chaudière doit être suffisamment basse (35-40°C). Il faut donc que les corps de chauffe qui émettent la chaleur soient surdimensionnés ou que le chauffage se fasse par le sol.

L'évacuation des fumées ne peut plus se faire par tirage naturel dans une cheminée, il faut faire appel à des systèmes mécaniques d'extraction.

Ces chaudières sont souvent proposées en version ventouse où l'évacuation des fumées se fait directement au dos de la chaudière au travers d'un orifice percé dans le mur.

Les chaudières à condensation au gaz sont proposées par plusieurs fabricants ; les chaudières mazout sont encore assez rares, elles doivent obligatoirement être alimentées avec du mazout désulfuré pour éviter les problèmes de corrosion.

Les résidus de condensation doivent être neutralisés avant d'être rejetés à l'égout.



OÙ VOUS ADRESSER ?

GUICHET DE L'ÉNERGIE

RUE ROGIER, 89 – 5000 NAMUR
081/26 04 74

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 16H00
FERMÉ LE LUNDI

Ministère de la Région wallonne
Direction Générale des Technologies, de la Recherche et de l'Énergie

La Ville répond du tac aux tags

Afin de rendre le centre-ville plus accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs, le Conseil communal a décidé en septembre dernier de s'attaquer aux tags. Plus de 400 murs tagués ont été recensés dans la Corbeille et feront l'objet d'une intervention gratuite de nettoyage dès décembre. Une soixantaine de façades hors Corbeille seront également détaguées par les services de la Ville. A noter, près de 200 propriétaires dans la Corbeille ont pris les devants et donné leur accord pour un détagage en règle au cas où leur façade ferait l'objet d'un graffiti.

Propreté publique
tél : 081 24 85 48.



Permis d'environnement et unique

Suite à la mise en œuvre du décret sur le permis d'environnement et au vu des difficultés qu'engendre une nouvelle réglementation, la Ville a réalisé un document permettant de faciliter la compréhension des textes réglementaires ainsi que les démarches nécessaires à l'obtention d'un permis d'environnement ou d'un permis unique.

La première partie de ce document, consacrée aux procédures et délais, permet de déterminer quel type de dossier introduire (permis d'environnement, permis unique, déclaration). La seconde partie est constituée d'annexes dont les plus importantes sont d'une part, le tableau de nomenclature des installations et/ou activités et d'autre part, une aide à la rédaction de votre formulaire de déclaration ou de permis.

**Ce vade-mecum est disponible gratuitement
soit en version papier, soit en version informatique
sur CDrom sur simple demande**

tél : 081 24 69 73 - fax : 081 24 69 79

ou par mail à l'adresse :

alain.detry@ville.namur.be

CITADELLE

L'esplanade du Guetteur mise en valeur

De chantiers de fouilles en travaux de restauration, la Citadelle nous livre des parcelles de son histoire que la Ville s'attache à valoriser depuis une petite dizaine d'années. Le logis comtal, transformé en taverne et espace muséal avec l'expo "La Vie de château", accueillera prochainement une borne multimédia interactive qui présentera l'histoire de l'esplanade du Guetteur. Cette "fenêtre du temps", ouverte sur des reconstitutions historiques, permettra de

relier les pôles civil (logis comtal), militaire (deux tours) et religieux (ancienne collégiale). A proximité de la tour du Guetteur, des dessins tracés sur une plaque de lave émaillée illustreront l'occupation du site par les chanoines au Moyen Age. Petit clin d'œil à l'histoire, passée et future, c'est dans la crypte de l'ancienne collégiale que devraient être enterrées les Tablettes du Temps, ces messages gravés par les Namurois en l'an 2000 à l'attention des enfants de l'an 3000.

Les murailles mises en lumière

Prochainement, un nouvel éclairage visible côté Sambre mettra en évidence les murailles de la porte de Secours, du chemin de Ronde et de la porte de Médiante Il s'inscrit dans le cadre du Plan lumière qui préconise un éclairage homogène des murailles elles-mêmes et non plus des talus, ce qui soulignera l'enceinte fortifiée.

En 2005, la Ville poursuivra la restauration des murailles sur le chemin de Ronde, la route Merveilleuse et la Tour du Guetteur.

Une Régie Citadelle pour 2005

Une Régie Citadelle verra le jour en janvier 2005. Sous la houlette de Jean-Louis Close, Echevin du Patrimoine et de la Citadelle, elle réunira la cellule Citadelle de la Ville et le Comité d'Animation de la Citadelle soit une vingtaine de personnes qui concentreront leurs efforts sur la restauration, l'animation et la promotion du site. Le premier événement mis sur pied par la Régie sera, en avril, la fête du printemps, rebaptisée "La Citadelle se met au verre" qui s'inscrira dans le cadre de l'Année de la Bière et marquera l'ouverture de la saison touristique.

Régie Citadelle

tél : 081 65 45 00 / 24 65 06



Quartier de l'Etoile

Une nouvelle vie pour le site AMP

C'est une importante bâtisse du 19^{ème} située au n°7 de la rue de l'Etoile, à Namur. Avant d'être achetée par l'Agence et Messagerie de la presse (AMP) en 1946, elle a appartenu à un certain M. Brabant et à la famille Ramet. C'est en 1976 que la Ville est devenue propriétaire de ce site

dans lequel elle installera tour à tour le service électromécanique, les imprimeries communales et le service balayage.

Aujourd'hui, la Régie foncière de la Ville projette de restaurer cet édifice, situé au cœur des quartiers en pleine revitalisation de l'Etoile et des Célestines. Le permis d'urbanisme a été déposé en août 2004 et le bureau d'architecture Dupont, de Bruxelles, a été chargé du projet. L'idée est de conserver les éléments de caractère du bâtiment en y ajoutant certaines touches de modernité. La porte cochère sera mise en valeur, de même que l'escalier monumental et les plafonds garnis de fresques et de moulures. A l'arrière, l'architecte compte tirer parti des caves en les aménageant en cour à l'anglaise avec accès pour personnes handicapées.

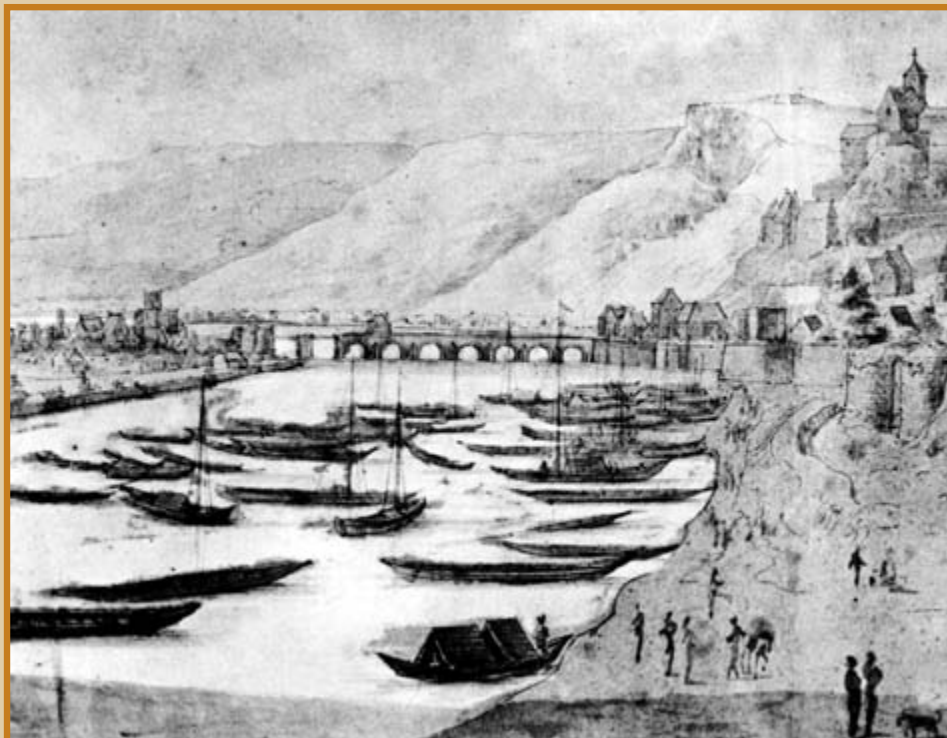
En tant que Site d'Activités Economiques Désaffecté (SAED), la rénovation extérieure du bâtiment bénéficiera d'un important subside de la Région wallonne. En ce qui concerne son affectation, différentes pistes sont envisagées : le rez-de-chaussée pourrait servir de maison associative et les étages pourraient être aménagés en bureaux ou en logements.

En attendant le début des travaux, prévu pour l'été 2005, l'opération de revitalisation se poursuit dans le quartier. Un projet de construction d'une seigneurie est à l'étude. Du côté du Parc de l'Etoile, récemment arboré, l'Académie des Beaux-Arts planche sur l'installation de sculptures réalisées par des étudiants pour agrémenter les lieux.

Le programme de revitalisation du quartier se clôturera par la rénovation des voiries environnantes.

Régie foncière, Hôtel de Ville (aile Eden)

tél : 081 24 63 66.



qui a conduit au sens actuel du mot "boulevard" lequel n'est pas du tout le sens primitif. "Boulevard" vient du néerlandais "bollwerk" qui signifie "ouvrage de terre". C'est sous ce nom que l'on prit l'habitude de désigner, à partir du milieu du 15ème siècle, les bastions larges et bas, faits de remblais de terre accumulés derrière des poteaux de bois et des fascines, que l'on établissait en avant des enceintes de pierre plus anciennes, pour y établir des pièces d'artillerie. "Boulevard" devint alors synonyme de "défense avancée". C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la formule de Jules Borgnet, selon laquelle, à partir du 16ème siècle, Namur devint le principal boulevard de la monarchie espagnole contre la France. A la fin de l'Ancien Régime, les boulevards, souvent plantés d'arbres, devinrent des endroits de promenade. Et lorsqu'au 19ème siècle, les fortifications urbaines furent démantelées un peu partout en Europe, les grandes artères périphériques établies sur leur tracé gardèrent ce nom de "boulevard" qui prit alors son sens actuel.

Jean-Louis Antoine
Archéologue

Histoires à vau-l'eau

(suite)

On ne peut clore le chapitre du Houyoux, rapidement abordé dans la livraison précédente, sans évoquer le rôle essentiel qu'il jouait dans la mise en eau des fossés de l'enceinte urbaine de Namur. Il les alimentait soit directement, soit par le biais d'un grand courto, c'est-à-dire un canal, qui était couvert. Dans ces fossés, le niveau de l'eau était géré et régularisé grâce à des digues en maçonnerie, qu'on appelait dodaines. La petite rue de la Dodane, qui se trouve juste en aval du pont de la Libération, sur la rive gauche de la Sambre rappelle l'existence d'une de ces digues aménagée dans la portion de fossé où l'on établira plus tard le parc Louise-Marie. Au milieu du 19ème siècle, ce fossé, qui va devenir l'étang du parc, était encore en communication avec la Sambre et servait de "hangar à bateaux".

L'extension progressive de la superficie urbaine au cours des siècles, et donc de ses moyens de défense, parmi lesquels le fossé était un élément essentiel, a bien sûr laissé des traces dans la toponymie : par exemple, le nom de la rue des Fossés fleuris est probablement en relation avec la première enceinte en dur construite sur la rive gauche de la Sambre, dont la datation est extrêmement discutée à l'heure actuelle mais qui existait certainement à la fin du 12ème siècle. De même, l'ancien nom de la rue Emile Cuvelier, qui

était rue des Fossés, rappelait la première extension vers le Nord de cette enceinte primitive. Au passage, signalons que nos ancêtres, toujours pratiques, utilisaient les fossés de l'enceinte comme viviers où l'élevage du poisson était intensif.

Les anciens savent encore que le boulevard Baron Huart s'appelait autrefois boulevard ad aquam. La portion de l'enceinte urbaine qui longeait la rive de Meuse, en amont du confluent, fut refaite dans la première moitié du 16ème siècle, sous le règne de Charles-Quint. On était alors en pleine Renaissance, on redécouvrait la culture antique, les érudits latinisaient leur nom : tout le monde connaît le célèbre cartographe Gérard Mercator qui s'appelait en réalité Kremer. Mais à Namur aussi, ce phénomène était à la mode et, pour ne citer qu'un exemple, le chanoine Masius, qui signa sous ce nom vers 1575 la plus ancienne vue de la ville, s'appelait en réalité Arnold Maes. C'est dans cette atmosphère intellectuelle que ce qui en d'autres temps se serait appelé "rempart sur Meuse" devint, à l'initiative d'un Magistrat qui se piquait de culture latine, le rempart "ad aquam", c'est-à-dire littéralement, le "rempart donnant sur la rivière, sur le fleuve". Sur ce rempart considérablement épaissi pour résister aux coups de l'artillerie devenue d'usage courant, s'établit beaucoup plus tard une promenade plantée d'arbres qui est devenue une grande artère de pénétration. On a là l'illustration parfaite du glissement

COMITÉ DE RÉDACTION

GEORGES LATOUR, SECRÉTAIRE COMMUNAL
HÉLÈNE GHEUR, CHEF DE SERVICE
VALÉRIE SACCHI, RÉDACTRICE EN CHEF

HÔTEL DE VILLE - 5 000 NAMUR

Tél 081/24 63 22 - Fax 081/24 63 31
namumagazine@ville.namur.be
Namur Magazine sur internet :
www.ville.namur.be

COLLABORATEURS

PHILIPPE LABBE (Police Locale), PHILIPPE LAVANDY
& JACQUES LEURQUIN (photographes),
LAURENCE AFANO ET CATHERINE TILMANT
(illustratrices)
JEAN-LOUIS ANTOINE (archéologue).

ÉDITEUR RESPONSABLE

GEORGES LATOUR, SECRÉTAIRE COMMUNAL

RÉALISATION

CAUDALIE / jeanluc PONCELET®
081/21 41 16

IMPRESSION

BIETLOT - 071/28 36 11

RÉGIE PUBLICITAIRE

SPONSOR ONE - 081/73 68 90



Tirage 50.000 exemplaires
distribués gratuitement
dans tous les foyers namurois

DÉCEMBRE 2004